

Ces fléaux qui menacent les jeunes

P. 4

Des villageois protestent à Dellys

P. 9

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1810 | Jeudi 28 février 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DFOOTBALL- COUPE D'ALGERIE (1/8ES DE FINALE)

Dame Coupe de retour ce week-end

P. 17

PRÉJUGÉS FAVORABLES DU PATRONAT ET DES SYNDICATS

Les bons points de Sellal



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, continue apparemment de bénéficier d'une période de grâce. Cette dernière semble en effet se prolonger pour lui. Car presque sept mois après sa nomination dans

sa nouvelle fonction, Abdelmalek Sellal ne cesse d'enregistrer des points positifs dans un contexte qui ne s'y prête pas pourtant. Comme l'atteste bien le fait qu'il jouisse encore de préjugés favorables

auprès de nombreuses catégories ou corporations. Ces jours-ci, Sellal a été encensé par des syndicats et par une organisation patronale qui n'avaient pas manqué de louer certains de ses mérites.

P. 5

REZAG BARA JETTE UN PAVÉ DANS LA MARE

«Le milieu carcéral favorise la propagation de l'extrémisme religieux»



P. 5

LE 5E CONGRÈS DU MSP AURA LIEU DU 1ER AU 3 MAI 2013

Sous le signe de «l'alternance»

P. 5

ARABES ET TOUAREGS VICTIMES D'EXACTIONS AU MALI

L'Algérie vivement préoccupée



P. 5

MERIANE, COORDINATEUR DU SNAPEST À LA RADIO NATIONALE

«Les enseignants à l'origine de l'échec scolaire»

P. 5



7.715

projets d'investissements ont été inscrits pour une valeur de 816 milliards de DA, selon un bilan de l'Andi.

15

milliards DA seront nécessaires pour réhabiliter les équipements culturels de Constantine en prévision de la manifestation : Constantine, capitale 2015 de la culture arabe.

100.000

étudiants étrangers ont été enregistrés au Canada en 2012, soit une augmentation de 60% par rapport à l'année 2004.

Prestation de serment d'une promotion de lieutenants de police à Sidi Bel-Abbès

La première promotion de lieutenants de police prête serment à Sidi Bel-Abbès. La première promotion de lieutenants de police de l'École de Police Taïbi-Larbi de Sidi Bel-Abbès a prêté serment, mardi à la cour de Sidi Bel-Abbès, en présence de l'inspecteur régional de la police de l'Ouest, du chef de sûreté de wilaya et du président de la cour.

Cette promotion, dont la sortie est prévue le mois de mars prochain, est composée de 862 éléments. Les lieutenants de police sortants ont bénéficié d'une formation de 18 mois au niveau de l'École de police Taïbi-Larbi, englobant plusieurs matières théoriques et pratiques et spécialités (police judiciaire, renseignements généraux et police des frontières).

Le chef de sûreté de wilaya de Sidi Bel-Abbès, le commissaire divisionnaire, Abdelkader Fergag, a souligné, pour sa part, que les lieutenants de police sortants seront en exercice en mars prochain "pour renforcer les différents services et unités opéra-



tionnels de la Sûreté nationale, dans le cadre de leurs missions de protection des biens, la sécurité des personnes et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes".

Portes ouvertes sur le groupe Sonatrach à Skikda

Des portes ouvertes sur les activités économiques et d'investissement du groupe Sonatrach ont débuté



mardi au palais de la culture et des arts, au centre de Skikda, ciblant particulièrement les jeunes scolarisés des cycles moyen et secondaire, a-t-on constaté.

Cette activité de communication est inscrite dans le cadre de la célébration de 50 ans d'indépendance de l'Algérie. Elle vise aussi à éclairer sur les missions des filiales de la Sonatrach, leurs caractéristiques techniques et technologiques. Les portes ouvertes qui se poursuivront jusqu'au 2 mars prochain offrent aux visiteurs l'opportunité de connaître le rôle et les missions des filiales de la Sonatrach, les activités de recherche et de production pétrolière et gazière et la recherche scientifique au sein du groupe.

Il faut rappeler que Sonatrach est la première compagnie pétrolière en Afrique dans la production des hydrocarbures, treizième dans le monde dans la production des hydrocarbures fossiles et 6e productrice mondiale de gaz.

300 journalistes au centre d'entraînement radiophonique et télévisuel de Tipasa

300 journalistes de la Radio nationale ont bénéficié d'une formation au Centre d'entraînement radiophonique et télévisuel de Tipasa, depuis son ouverture en mai dernier, selon un bilan d'activités de cette structure.

Vingt-sept stages, ayant profité à 603 personnes de l'Entreprise de la Radio nationale, dont 287 journalistes et 97 responsables de l'information, de la production, de la programmation et de la publicité, ont été organisés, à ce jour, par ce centre placé sous la tutelle de ladite entreprise. Ces sessions de formation, organisées à la faveur du programme de formation continue mis en place par la direction générale de la Radio nationale, en vue de l'amélioration du rendement de ses personnels, étaient encadrées par des compétences algériennes et étrangères (France, Angleterre, Koweït, Syrie), dans le cadre de conventions de partenariat et de coopération signées en la matière. Des experts de l'Unicef, de France 24,

Radio Monte Carlo, Radio France internationale, la Radio koweïtienne, et la BBC, ont également participé à l'encadrement.

D
I
X
I
T

Mourad Medelci :

« L'Algérie réitère son appel pour la pénalisation du paiement des rançons, une manne financière qui nourrit les activités criminelles des groupes terroristes. Nous attendons avec intérêt la présentation de l'étude finale sur la prise d'otages dans le contexte des droits de l'Homme. Notre combat contre le terrorisme s'effectue par la force de la loi qui consacre les engagements de l'Algérie en matière de respect des droits de l'Homme. »

Une mère de famille possède des cheveux d'1,82 mètre de long !

Une mère de famille de la banlieue de Chicago a instauré une mode bien particulière au sein de sa famille : celle des longs (très longs) cheveux. Elle possède des cheveux mesurant plus d'1,80 mètre et ses filles sont en train de suivre le même chemin.

Terelynn Russel e possède des cheveux d'1,82 mètre de long, plus longs que son corps, lui donnant l'apparence d'une Raiponce des temps modernes. Et cette mère de 43 ans semble avoir transmis sa passion pour les longues chevelures à ses filles puisque les trois filles les plus âgées, qui ont hérité ses gènes, ont également des cheveux si longs qu'ils touchent presque terre, explique Inside Edition.

"De mémoire, la toute première fois que j'ai eu des cheveux courts, c'était à l'âge de quatre ans à l'école maternelle. Et même là, c'était en bas de ma taille" a confié Terelynn Russel. "Pour moi, des cheveux courts, ce seraient juste au-dessus de ma taille". Au cours des années, Russel et ses filles ont fait don de mèches de leurs cheveux à des associations caritatives. Elles ont faites une donation récente à Locks of Love, une association qui aide les enfants atteints de maladies incurables. Mais malgré cela, elles n'enlèvent jamais plus de cinquante centimètres à leur impressionnante chevelure.

Quelques règles à respecter

Il y a cependant quelques règles capillaires importantes à respecter dans la famille Russel : tous doivent garder leurs cheveux attachés en chignon dans la cuisine et tout particulièrement autour du fourneau. Par ailleurs, avoir des cheveux longs n'est pas pratique tous les jours. Terelynn Russel a avoué qu'elle avait marché une fois sur ses cheveux alors qu'elle se levait en pleine nuit pour changer la couche de sa plus jeune fille.

Il y a aussi quelques règles d'hygiène des cheveux nécessaires à respecter dans la maison. Pour sa part, Terelynn utilise des quantités impressionnantes de shampoing et d'après-shampoing quand elle lave ses cheveux. Elle essore ensuite sa chevelure de plus 1,80 mètre avant de la sécher pendant une heure au séchoir électrique.

Après des années, il découvre qu'il est marié à... sa sœur !

Un internaute anonyme a écrit une lettre sur le site de Slate. Il y explique qu'après des années d'union, il a découvert que sa femme était sa sœur. Les deux époux seraient donc le fruit de la substance du même géniteur.

Tout a commencé au lycée, l'homme tombe sous le charme d'une jeune demoiselle. Inséparables, les deux tourtereaux s'aperçoivent qu'ils ont une chose en commun : ils ont tous les deux été le fruit d'une mère fécondée par du sperme donné dans une banque de sperme. A l'âge de 18 ans, la jeune femme décide de se renseigner sur la provenance de la substance en question. En d'autres termes, elle souhaite savoir qui est son père biologique. L'homme, lui, n'a jamais voulu le connaître. A l'âge de 30 ans, les deux amoureux se marient et deviennent parents de trois enfants. Mais pour le bien de ses enfants, l'homme en question a désiré connaître ses origines. Et c'est à ce moment qu'est survenu l'impensable. Sa femme et lui ont le même père.

REZAG BARA JETTE UN PAVÉ DANS LA MARE

«Le milieu carcéral favorise la propagation de l'extrémisme religieux»

Le milieu carcéral favorise la propagation de formules et dérives entraînant les jeunes vers l'extrémisme violent à partir d'une vision ou d'une interprétation fautive du message religieux, a indiqué mercredi à Alger Kamel Rezag Bara, conseiller à la présidence de la République.

PAR INES AMROUDE

«**C'**est dans les milieux pénitentiaires que nous avons observé l'extension de formules et dérives qui entraînent un certain nombre de jeunes vers l'extrémisme violent à partir d'une vision ou d'une interprétation fautive du message religieux», a déclaré à la presse M. Bara, en marge de l'atelier technique régional pour les pays d'Afrique du Nord et la région du Sahel sur le "désengagement et la réhabilitation des extrémistes violents".

Cette rencontre est organisée par le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) conjointement avec l'Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI).

M. Bara a relevé, en outre, que les questions de prévention contre le terrorisme posent une série de problématiques nécessitant des réponses claires à même de faire face à ce phénomène qui fait dériver un certain nombre de personnes, particulièrement les jeunes, vers l'extrémisme religieux.

«La dérive vers la violence terroriste à fondement confessionnel passe par une série d'étapes où les personnes ou groupes visés sont ciblés sur la base de la faiblesse de leur défense immunitaire



Kamel Rezag Bara, conseiller à la présidence de la République.

face au message de l'extrémisme et du fondamentalisme", a-t-il dit.

«Elle passe aussi par un discours de mépris de la vie humaine et des principes universels, ainsi que par la glorification de la force, de la violence et de la brutalité», a-t-il ajouté.

M. Bara a affirmé, dans ce contexte, que l'Algérie a initié, depuis un certain temps, plusieurs programmes pour faire face à la menace terroriste, citant, à cet effet, la mise en place de politiques de réconciliation nationale ayant permis notamment la libération de prisonniers impliqués dans le terrorisme et qui "n'ont pas repris les armes", a-t-il précisé.

Il a souligné que le forum global de lutte contre le terrorisme, dont l'Algérie est membre fondateur, "met en place les meilleures pratiques de prévention et de lutte contre le terrorisme en dehors des questions purement sécuritaires et opérationnelles".

M. Bara a rappelé, par la même occa-

sion, qu'un groupe de travail de ce forum a adopté un document traitant de l'extrémisme violent qui sera étudié lors de l'atelier technique, indiquant que parmi les mesures indiquées pour lutter contre le terrorisme, figure celle de "contrer les dérives de certaines fausses interprétations fondées sur des considérations plus idéologiques que religieuses".

L'atelier technique de deux jours s'inscrit dans le contexte de la lutte antiter-

roriste transnationale, en l'occurrence la réhabilitation et la réinsertion des terroristes extrémistes prisonniers dans les Etats d'Afrique du Nord et du Sahel.

La rencontre, dont les travaux se poursuivent à huis clos, se veut une opportunité de réaffirmer la volonté des pays africains à faire face au fléau du terrorisme transnational en tant que menace à la stabilité et de la sécurité internationales.

I. A.

SOUS LA PLUME

Faire barrage à l'extrémisme religieux

PAR SORAYA HAKIM

Depuis les années 90 les autorités se sont engagées dans la lutte contre le terrorisme islamiste. Les éléments arrêtés étaient envoyés dans les camps de Reggane pour certains, d'autres vers

les prisons où un mouvement s'est développé l'extrémisme religieux. Les jeunes arrêtés pour des quelconques délits se voient pris en charge par des aînés qui ont une toute autre perception du message religieux et qui mènent ces jeunes tout droit à

un extrémisme violent. Même les campus universitaires n'ont pas échappé à ce phénomène où les islamistes radicaux s'attèlent à ratisser large et ouvrent ainsi la voie au terrorisme. L'extrémisme religieux est une position politique qui utilise la religion et la manipule en croyant dur comme fer défendre l'Islam et que ceux qui n'ont pas la même vision sont à abattre d'où le djihad. Ce sont généralement, les marginalisés, les exclus de la société qui «délirent» au nom de Dieu. L'Algérie très tôt confrontée au ter-

rorisme dira Rezag Bara s'est dotée d'une série de lois pour lutter contre ce crime transnational. Il y a eu également des politiques de réconciliation nationale pour impliquer les jeunes pour enrayer le terrorisme violent. Quant aux prisons, elles restent l'univers par excellence de

ces paumés qui, nourris à la délinquance se prennent d'amitié avec des détenus qui eux sont nourris au discours religieux d'un Islam radical version erronée. Pour surmonter la déshumanisation de l'environnement carcéral il s'accroche

avec "ses frères" qui lui inculquent la peur du châtime. Sa «nouvelle famille» l'embrigade et le conditionne pour tuer les mécréants là où ils se trouvent. Les questions de prévention comme le souligne le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme pose une série de problématiques auxquels les gouvernants doivent trouver des réponses claires pour faire barrage à la dérive des jeunes vers l'extrémisme religieux

S. H.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie s'est «barricadée» de lois

Kamel Rezag Bara, conseiller à la présidence de la République, a affirmé hier, que l'Algérie a pris conscience, très tôt, de la nécessité de promulguer des lois pour "lutter efficacement" contre le phénomène du terrorisme. "Etant directement confrontée au terrorisme, l'Algérie s'est dotée, très tôt, d'une série de lois pour lutter contre ce crime transnational", a indiqué M. Bara dans son intervention d'ouverture d'un atelier technique régional sur "La rééducation et la réinsertion des terroristes et extrémistes détenus dans les pays d'Afrique du Nord et du Sahel".

L'Algérie, a-t-il ajouté, a légiféré "conformément à son système constitu-

tionnel et en vertu des normes et règles internationales en vigueur dans ce domaine", soulignant qu'elle n'a jamais cessé "d'adapter ses systèmes juridique et judiciaire dans un souci d'efficacité afin qu'ils répondent à l'objectif escompté, celui de la lutte contre l'extrémisme violent". M. Bara a, en outre, rappelé que l'Algérie a, en parallèle, adopté des "politiques de réconciliation face à une démarche de confrontation, tracé des programmes de développement socio-économiques destinés aux jeunes et impliqué les victimes du terrorisme et leurs ayants-droit à l'effort d'édification d'une approche globale de lutte contre l'extrémisme violent générateur de terrorisme".

I. A.

ARABES ET TOUAREG VICTIMES D'EXACTIONS AU MALI

L'Algérie "vivement préoccupée"

L'Algérie "vivement préoccupée" par les dérives et les exactions commises contre les populations du nord du Mali, appelle la communauté internationale à tout entreprendre pour mettre fin à ces crimes, a déclaré mardi à Genève, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

PAR SADEK BELHOCINE

Intervenant devant le segment de haut niveau de la 22e session du Conseil des droits de l'homme (CDH), le chef de la diplomatie algérienne a estimé que ces crimes mettent également en péril l'intégrité territoriale du Mali et compromettent l'avènement d'une paix durable dans le pays. La situation est des plus préoccupante pour les Touareg et les Arabes du Nord-Mali. Les populations civiles de ces régions sont victimes d'exactions des soldats maliens. De «*graves abus*», dont des meurtres, dans et autour de la ville de Niono (ouest), «*une série d'exécutions sommaires*» près de Mopti et Sévaré (centre), où sont également rapportées des «*violences sexuelles contre des femmes*», et dans d'autres localités dans «*les zones d'affrontements*», rapportent quotidiennement des médias. Les raisons de déchaînement de violence de l'armée malienne contre ces civils désarmés : ils sont suspectés de soutien aux groupes islamistes armés au temps de leur domination. En l'absence de données fiables, l'ampleur du phénomène reste difficilement quantifiable. Les ONG (Human Rights Watch, Amnesty International, Fédération internationale des droits de l'Homme), elles aussi, pointent du doigt les soldats maliens de s'en prendre aux ethnies arabes et touareg de cette région



Les exactions se multiplient contre les Touareg et les Arabes au Mali.

théâtre de l'intervention militaire française pour chasser les islamistes. Des cas d'exécution extrajudiciaire, sans aucune forme de jugement, de civils sans défense dont le seul tort est leur origine touareg et arabe, sont dénoncés par les ONG qui parlent d'un véritable génocide à ciel ouvert. Brûlures de cigarettes, à l'électricité, à l'acide, os brisés, marques de coups et de strangulation, balles dans le corps, violences sexuelles, sont entre autres les crimes commis par les soldats maliens. Pire, les exécutions quotidiennes continuent en prenant de plus grandes ampleurs au fur et à mesure que la guerre dans cette région s'intensifie. Des témoignages : des journalistes ont pu voir quatre «*peaux blanches*», à Gao et Tombouctou, à 900 km au nord-est de Bamako, portant des traces de torture : brûlures de cigarettes, à l'électricité, à l'acide, os brisés, marques de coups et de strangulation, balles dans le corps, violences sexuelles. Dans l'une des villes, un homme affirme qu'après l'avoir tabassé et brûlé à la cigarette, des soldats

maliens lui ont versé de l'acide dans les narines. «*C'est peut-être parce que je suis Tamashek (Touareg), je ne vois pas d'autre raison*», juge-t-il. «*Je sais qu'il n'est pas un islamiste*», assure son médecin, qui lui prédit une courte existence : «*L'acide va entraîner un rétrécissement de l'œsophage, voire un cancer*». Ailleurs, une «*peau blanche*» gît sur son lit de douleur, des os brisés, plusieurs balles dans le corps. Là encore, l'armée a sévi, dit le jeune blessé. Son médecin précise qu'il a été violé.

Paiement des rançons : une manne financière qui nourrit le terrorisme
Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères a abordé le paiement des rançons estimant que cette manne financière nourrit le terrorisme.

«*L'Algérie réitère son appel pour la pénalisation du paiement des rançons, une manne financière qui nourrit les activités criminelles des groupes terroristes. Nous attendons avec intérêt la présentation de l'étude finale sur la prise d'otages dans le contexte des droits de l'Homme*», a déclaré

le chef de la diplomatie algérienne devant le segment de haut niveau de la 22e session du Conseil des droits de l'Homme. Le chef de la diplomatie algérienne n'a pas manqué, à l'occasion, de rappeler la récente attaque perpétrée par un groupe terroriste, composé de huit nationalités, contre le complexe gazier de Tiguentourine à In Amenas. Dans une déclaration à la Radio nationale, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a révélé, que «*le financement du terrorisme provient à 95 % du paiement des rançons*». L'Algérie plaide depuis de nombreuses années pour la criminalisation du paiement des rançons aux groupes terroristes pour la libération d'otages, dans le cadre du parachèvement du dispositif légal international contre ce fléau. Selon Abdelkader Messahel, le protocole des Nations unies sur le financement du terrorisme et la Convention onusienne sur la prise d'otages sont restés flous sur la pénalisation du paiement des rançons. «*C'est pour cela que l'Algérie a pris l'initiative au niveau africain et au niveau du Conseil de sécurité de l'Onu. Nous sommes parvenus à introduire deux paragraphes dans la résolution 19/04 relative à la lutte contre Al Qaïda et qui criminalise le paiement des rançons*», a-t-il précisé récemment. Peu de gouvernements font cas de cette résolution de l'Onu. Pour la libération de quatre otages français enlevés au Niger en 2010, la France a payé une rançon d'environ 17 millions de dollars. Selon des indiscrétions, les rançons, comme toutes les rançons, ont été payées indirectement. Elles ont terminé entre les mains du gouvernement malien et ensuite elles sont retournées, du moins une partie, aux terroristes islamistes. Les gouvernements espagnol et italiens eux aussi versé des rançons pour libérer leurs ressortissants détenus par des groupes armés opérant dans la région du Sahel.

S. B.

PROCÈS MILITAIRE DES CIVILS DE GDEIM IZIK

Mohamed Abdelaziz : « Une victoire pour la cause sahraouie »

PAR RAYAN NASSIM

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a indiqué, hier, au camp de réfugiés sahraouis de Smara, que le procès militaire des 24 civils sahraouis de Gdeim Izik était «*une nouvelle victoire pour la cause sahraouie*».

Dans une allocution à l'occasion des festivités du 37e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le président sahraoui a, rapporte l'APS, condamné avec force «*le procès militaire des héros de l'épopée de Gdeim Izik qui a manqué totalement d'éléments fondamentaux de la légalité et des conditions d'un procès juste de l'avis de nombreux observateurs internationaux et organisations internationales compétentes*».

Il a indiqué que le procès a ainsi apporté «*une nouvelle preuve de l'occupation marocaine qui excelle dans les méthodes d'intimidation, de tuerie collective, de torture et d'enlèvement outre les simulacres de procès et sentences iniques*». «*Le temps*

est venu pour la communauté internationale de dire assez au Maroc. Ce pays, à l'origine de diverses menaces pour la région, est en violation de la légalité internationale par l'occupation du Sahara occidental, nourrit en sa qualité de plus grand producteur et exportateur de cannabis dans le monde, la tension et l'instabilité et encourage les groupes de crime organisé et du terrorisme aveugle», a-t-il encore affirmé.

S'adressant au peuple marocain à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la RASD, le président sahraoui a rappelé que «*la paix véritable est celle fondée sur le respect de la volonté des peuples et l'application des exigences de la légalité internationale*».

«*Le peuple sahraoui, a-t-il dit, tend sa main pour l'édification d'une union maghrébine avec l'ensemble des peuples de la région et où règneront les valeurs de tolérance, de bon voisinage et de respect mutuel*». D'autre part, Mohamed Abdelaziz a salué la place pivot qu'occupe l'Algérie dans la région et dans le monde ainsi que son succès éclatant dans sa lutte contre le



Mohamed Abdelaziz, président de la RASD

terrorisme et ses desseins abjects, réitérant sa condamnation du terrorisme. Il a souligné, enfin, la position de l'Etat sahraoui à l'égard du Mali qui prône une

solution qui garantisse la sécurité et la stabilité ainsi que le respect de son unité nationale et territoriale.

R. N.

PRÉJUGÉS FAVORABLES DU PATRONAT ET DES SYNDICATS

Les bons points de Sellal

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, continue apparemment de bénéficier d'une période de grâce.

PAR KAMAL HAMED

Cette dernière semble en effet se prolonger pour lui. Car presque sept mois après sa nomination dans sa nouvelle fonction, Abdelmalek Sellal ne cesse d'enregistrer des points positifs dans un contexte qui ne s'y prête pas pourtant. Comme l'atteste bien le fait qu'il jouisse encore de préjugés favorables auprès de nombreuses catégories ou corporations. Ces jours-ci, Sellal a été encensé par des syndicats et par une organisation patronale qui n'avaient pas manqué de louer certains de ses mérites.

Cela a été le cas ainsi avec l'Intersyndicale de la santé publique qui regroupe plusieurs syndicats. Lors d'une conférence de presse, organisée dimanche dernier, ces syndicats ont considéré que l'audience, qui leur a été accordée au Premier ministre par le chef de cabinet de Sellal, comme un fait inédit puisque jamais auparavant ces syndicats n'ont eu autant d'égards de la part d'un si haut



responsable. « C'est historique » ont alors clamé les conférenciers qui ont fait un pied de nez au prédécesseur de Sellal, Ahmed Ouyahia en l'occurrence, qui ne jouissait pas de la sympathie des syndicalistes qui lui reprochaient d'être très peu enclin au dialogue. Ce qui a été rappelé d'ailleurs par les représentants de l'Intersyndicale de la santé. Les syndicats étaient satisfaits de cette audience qui leur a permis d'exposer leurs préoccupations et d'avoir des garanties quant à la relance du

dialogue avec le ministère de tutelle qu'il aurait reçu des instructions de Sellal à cet effet. Le Premier ministre affiche ainsi une grande détermination à aller de l'avant s'agissant d'ouvrir un large débat avec toutes les composantes de la société à travers leurs représentants.

En plus des syndicats, Sellal a aussi accordé une attention particulière au mouvement associatif et ce, lorsqu'il a reçu, le 23 février, soit samedi dernier, en audience le collectif Nabni. Un collectif

très dynamique et qui se veut être une force de proposition. C'est ce qui a d'ailleurs été fait lors de cette audience puisque les représentants de ce collectif lui ont présenté un rapport contenant leur idées et visions pour l'Algérie de demain. « Notre Algérie bâtie sur de nouvelles idées » est la dénomination de ce volumineux rapport qui contient pas moins de « 50 chantiers structurants » relatifs à tous les domaines d'activités. Il s'agit ainsi de l'économie, de la santé, de l'éducation, de la bonne gouvernance, etc. Les représentants de Nabni n'ont pu sortir que satisfaits de cette audience avec l'espoir que leurs propositions seront bien prises en considération. Le Forum des chefs d'entreprise (FCE), la plus grande organisation patronale n'est pas en reste puisqu'elle n'a pas manqué, à l'instar des syndicats et du collectif Nabni, d'exprimer son satisfecit par rapport aux engagements pris par le Premier ministre.

« Le gouvernement a exprimé clairement son intention de travailler à assainir l'environnement économique et légal de l'entreprise, ce qui est déjà un point positif » a déclaré ces jours-ci Mouloud Heddar, expert et consultant auprès de cette organisation patronale. Il faut dire que certaines mesures d'ordre économique ont été bien accueillies par les patrons et les citoyens. **K. H.**

LE 5^E CONGRÈS DU MSP AURA LIEU DU 1^{ER} AU 3 MAI 2013

Sous le signe de « l'alternance »

PAR LARBI GRAÏNE

Bouguerra Soltani, président du MSP se considère déjà dans la peau d'un président sortant. Hier en animant une conférence de presse au siège national de son parti à Alger, il s'est dit avoir « zéro chance et peut-être, pire, pour se succéder à lui-même ». Le 5^e congrès du MSP se déroulera sur trois jours, du 1^{er} au 3 mai 2013, a-t-il annoncé. Bouguerra Soltani a estimé en réponse à une question de savoir s'il avait l'intention de se porter candidat à l'élection présidentielle de 2014 qu'il « est prématuré de parler d'élection présidentielle alors qu'on ne sait pas encore dans quel sens on va amender la Constitution ». Pressé d'en dire plus, le chef du MSP s'est caché derrière l'argumentaire du changement éminent du Conseil consultatif (CC) dont le renouvellement est attendu lors du 5^e congrès,

pour affirmer qu'il ne pouvait avancer quelque chose « de sûr et de statique lors même que le parti amorce une phase de changement ». « Pour que ma candidature soit validée, il faut l'aval du futur CC, or on ne connaît pas encore la composante du CC ». Le 5^e congrès devra donc élire, outre le successeur de Bouguerra Soltani, le vice-président du parti, les membres du CC ainsi que le président du futur CC.

Le MSP espère faire de ce congrès, qu'il a mis sous le slogan : « Le mouvement innove et la nation se relève », un évènement national.

Soltani a appelé en outre les partis du gouvernement à la rupture avec le « double jeu », précisant que « ces partis qui sont au pouvoir prétendent en même temps incarner l'opposition ». Interpellé sur le dossier de la corruption, en tant que parti ayant par le passé, exhorté notamment en 2006 le gouvernement à trouver une solution à ce

fléau, Soltani a déclaré qu'il avait fait son travail de responsable de parti politique et qu'il « ne pouvait pas agir comme la police ». Il a même suggéré que le gouvernement ne voulait rien savoir. « Nous avons attiré l'attention du pouvoir mais on nous a dit qu'il n'y avait pas de corruption » a-t-il soutenu.

Soltani a été également interrogé sur le fait qu'il n'avait « malheureusement » pas remis à la justice le dossier de corruption qu'il affirmait détenir à cette époque (2006)

Le président du MSP réplique pour « corriger » le journaliste. Non lance-t-il « pas malheureusement mais heureusement », suggérant ainsi que la justice n'est pas indépendante. Selon lui « le scandale qui vient de frapper Sonatrach a eu déjà des répercussions ».

Il a évoqué une « entreprise du Bangladesh, (pays extrêmement pauvre) »,

qui se désiste de peur des pots-de vin. Pour le chef du MSP, les partis politiques ont mauvaise presse auprès de l'opinion publique. « Nous allons, a-t-il ajouté, faire campagne pour réhabiliter le politique. Il faut que l'alternance dans les institutions se développe sur les départs volontaires des cadres ».

Et d'ajouter : « Nous ne faisons pas de l'opposition contre la patrie mais contre la corruption et l'injustice, il faut qu'on cesse d'associer l'opposition à celle qui prévalait au temps de la colonisation ».

L. G.

ACTIVITÉS DU PARLEMENT

Ouverture lundi de la session de printemps

La session de printemps 2013 du Parlement avec ses deux Chambres, l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation, s'ouvrira lundi prochain, indique mercredi un communiqué de l'Assemblée. La séance d'ouverture est prévue à 10h pour l'APN et à 11h pour le Conseil de la nation. L'ouverture de la session intervient conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique 99-02 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et le gouvernement, ajoute le communiqué. Le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, présidera immédiatement après l'ouverture de la session, une réunion conjointe des bureaux des deux Chambres du Parlement au siège de l'APN, en présence d'un représentant du gouvernement pour arrêter l'ordre du jour de la session de printemps, conclut-on de même source.

SECTEUR DE LA PÊCHE

Feroukhi veut organiser la profession

PAR INES AMROUDE

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a souligné, hier, à Alger la nécessité d'organiser la profession de la pêche et de moderniser ses structures en vue de garantir la stabilité du marché national. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Ferroukhi a estimé que l'absence de coordination entre les professionnels du secteur se répercute négativement sur la stabilité des prix. Il a dans ce sens mis l'accent sur l'importance d'une action collective et d'une coordination entre les parties concernées afin d'organiser la profession et garantir la stabilité du marché et une exploitation durable des ressources halieutiques.

Le ministre a fait savoir que le tiers des

pêcheurs seulement, estimés à 50.000, sont affiliés à la Chambre de la pêche, ce qui entrave l'organisation de la profession. S'agissant de la flotte marine en Algérie, M. Ferroukhi a rappelé que cette dernière a connu une grande évolution ces dix dernières années, puisque le nombre des navires est passé de 2.000 à 4.000 unités, relevant toutefois la nécessité de les moderniser. Le premier responsable du secteur a indiqué que son département ministériel œuvrait à la mise en place d'un nouveau mécanisme pour accompagner les armateurs dans la modernisation de la flotte. M. Ferroukhi a souligné l'importance de poursuivre les efforts, aussi bien dans le secteur public que privé, notamment en matière de développement des ports et d'investissement pour garantir l'exploitation durable des ressources halieutiques. Il a

rappelé qu'une feuille de route a été récemment élaborée pour optimiser l'exploitation de la richesse halieutique et créer une coordination durable sur le terrain entre les différents acteurs. Pour améliorer les conditions sociales des différents acteurs de la pêche, M. Ferroukhi a souligné que le nouveau règlement sur la protection sociale des professionnels qui entrera en vigueur durant l'année en cours, prendra en considération les spécificités des métiers marins (pêcheur, marin et mécanicien).

En vue de définir les sources de pollution et réduire ses effets sur la richesse halieutique, le ministre de la Pêche a indiqué que son département lancera en mars et avril prochains un programme d'actualisation des plans relatifs aux zones de pêche, et ce, en coordination avec d'autres ministères. **I. A.**

DROGUE, CONTREBANDE, IMMIGRATION CLANDESTINE...

Ces fléaux qui défient la Gendarmerie nationale

Lors de la présentation du bilan annuel de la criminalité globale, le colonel Mohamed Tahar Benaâmane, directeur de la sécurité publique a expliqué, hier, dans une conférence de presse tenue au commandement de la GN, que la criminalité a baissé durant l'année passée par rapport à celle 2011. Toutefois, dira le colonel, le trafic de drogue, l'immigration clandestine et la contrebande sont des fléaux qui menacent le pays et défient la Gendarmerie nationale.

PAR SOFIANE ABI

« Les frontières avec la Libye, la Tunisie, le Maroc et le Mali ont connu une nette augmentation de la criminalité organisée », explique le colonel. Lors de son intervention, durant plus d'une



heure, il a expliqué que les fléaux cités ont atteint, durant l'année 2012, un pic. Parlant de chiffres, le conférencier a indiqué qu'au cours de l'année 2012, les unités de la Gendarmerie nationale ont récupéré plus de 1,3 million de litres de carburant, plus de 73 tonnes de drogue et l'arrestation de plus de 3900 immigrants clandestins.

Cette montée de la criminalité organisée, tient-il à préciser, est due au contexte dans lequel les frontières algériennes se trouvent aujourd'hui. Cela dit, l'insécurité qui règne dans les pays voisins, à l'image de la Libye (où les frontières sont fermées), la Tunisie (avec la montée du terrorisme), le Mali (où les combats se déroulent contre les terroristes d'Aqmi) et le Maroc (où de grosses quantités de kif débarquent vers l'Algérie), est à l'origine de cette hausse du crime organisé. Et pour faire face à ce cataclysme, les gendarmes ont dû renforcer leur présence au niveau des frontières en question.

Ce renforcement s'est traduit par le traitement de 12 047 affaires liées au crime organisé, ce qui a permis, en outre, l'arrestation de 14 506 criminels. Prenons par exemple la contrebande : durant l'exercice 2012, les gardes-frontières (GGF) relevant de la Gendarmerie nationale ont interpellé, en flagrant délit, 4506 contrebandiers. Trafic de carburant surtout, mais aussi de produits cosmétiques, de fer, de denrées alimentaires, de cheptels et de véhicules et trafic de devises, les GGF ont traité plusieurs affaires liées à la contrebande qui, faut-il le rappeler, nuit amplement à l'économie nationale. Parlant aussi

de la contrebande, la ville de Tlemcen, fait remarquer le bilan de la Gendarmerie nationale, a été classée première, au niveau national, dans le cadre des affaires de contrebande. En chiffres, plus de 1800 affaires ont été traitées par les gendarmes à Tlemcen. En plus de la contrebande, le trafic de drogue a connu, lui également, un boom sans précédent dans le nombre des saisies. En 2012, la Gendarmerie nationale a saisi pas moins de 73 tonnes de cannabis, sans oublier plus de 656 000 comprimés de psychotropes (un taux record aussi). Sur cet aspect, le bilan de la Gendarmerie nationale parle de l'arrestation de 3147 personnes dans le cadre de 4951 affaires, dont 60% des personnes arrêtées sont âgées de moins de 30 ans. En plus de ces chiffres dévoilés par la GN, il convient d'indiquer que l'épicentre des trafiquants de drogue se situe dans la ville de Tlemcen où les gendarmes ont traité 1913 affaires. En face du trafic de drogue, un autre fléau est en train de défier, sérieusement, les gendarmes. Il s'agit de l'immigration clandestine. En 2012, explique la Gendarmerie nationale, 3642 immigrants en situation irrégulière ont été appréhendés et ce, dans le cadre de 1733 affaires traitées. La plupart des immigrants clandestins sont d'origine malienne qui ont fui la guerre au Mali pour tenter de se réfugier en Algérie, cela avant d'aller en Europe. En face des ressortissants maliens il y a aussi les Marocains qui, eux aussi, débarquent en masse vers l'Algérie à la recherche d'un ciel plus clément et d'une vie meilleure.

200 enfants enlevés en cinq ans

Passant au crible le bilan, le colonel Benaâmane a parlé du phénomène des enlèvements d'enfants qui a défrayé, durant ces dernières semaines, la chronique, ce qui a créé, en outre, une sorte de psychose au sein des parents. Sur ce sujet, le conférencier a indiqué que le nombre des enfants enlevés, au cours des cinq dernières années, a atteint les 200 cas. « En 2008, nous avons constaté l'enlèvement de 7 enfants. Puis en 2009, le nombre a augmenté pour atteindre les 20 enfants victimes de rapt, pour passer à l'année suivante à 35 enlèvements, tandis qu'en 2011, la Gendarmerie nationale a traité 33 cas d'enlèvements d'enfants et enfin l'année passée, le chiffre a connu une augmentation du nombre des kidnappings pour atteindre les 42 affaires », explique-t-il. Avant d'ajouter : « Ces actes d'enlèvements ne sont pas le fait de groupes organisés, mais il s'agit plutôt d'actes isolés, dont 80% des enlèvements concernent cet aspect, alors que la plupart des enfants ont été enlevés en chemin, c'est-à-dire qu'ils ont été kidnappés alors qu'ils se rendaient soit à l'école ou à la maison ». « Cela nous amène tout droit à interpellier les parents d'enfants qui sont brillés par leurs carences en matière de surveillance et d'accompagnement de leur progéniture », insiste le colonel Benaâmane.

77.000 arrestations en 2012

Poursuivant la présentation du bilan annuel sur la criminalité globale, le colonel Benaâmane, a indiqué qu'au cours de l'année 2012 plus de 77 000 personnes ont été arrêtées dans le cadre de 73 950 affaires traitées par les unités de la GN. En plus de la criminalité organisée qui a connu une hausse sur le nombre des affaires traitées accompagnées par des milliers d'arrestations, le nombre des personnes concernées par un mandat de justice a atteint les 8946 cas.

Ces dernières sont recherchées dans le cadre de plusieurs affaires liées aux différents crimes, où elles sont impliquées. Par ailleurs, les unités de la Gendarmerie ont traité en 2012, 4221 crimes exécutés par des assaillants. Bien que la criminalité a connu en 2012 une baisse par rapport à l'année 2011, le mode opératoire des criminels a, par contre, connu un développement très inquiétant et c'est ce qui laisse prévoir une année 2013 plus violente.

S. A.

BOUMERDÈS

Des villageois protestent à Dellys pour l'amélioration de leur cadre de vie

Plusieurs centaines de citoyens de Dellys, une localité distante d'une cinquantaine de kilomètres à l'extrême est de Boumerdès, ont protesté, hier, pour le quatrième jour consécutif, contre la malvue et leur ras-le-bol contre les conditions lamentables dans lesquelles ils vivent depuis plusieurs années. Une banderole a été suspendue devant l'entrée de l'APC sur laquelle on peut lire « Nous réclamons notre part de développement. Non à la marginalisation ». Dans un premier temps, les habitants des villages Azrou, Béni Amara, Ouled Sabeur, Tizaghouine, Bouâafia et Béni Thour, formant l'Aarch Béni Thour, se sont agglutinés devant le siège de l'APC qu'ils ont tenté de fermer, durant la matinée. Ils ont observé un méga rassemblement dans la cour du siège de l'APC et perturbé le fonctionnement du service de l'état civil. Des fonctionnaires ont été empêchés d'y accéder, selon des manifestants. Devant l'inertie et l'indifférence des responsables locaux qui n'ont pas bougé le petit doigt pour apaiser la tension, montée d'un cran notamment après le déploiement d'un immense dispositif sécuritaire, les protestataires se sont dirigés vers la RN 24. Cet important axe routier a été fermé à l'aide de troncs d'arbres et de pierres pour exprimer leur colère et dénoncer le silence des autorités en place. Cette action de rue a durement pénalisé les usagers et les automobilistes qui se sont trouvés contraints d'attendre ou de rebrousser chemin, pour certains, afin de rallier leur destination. Vers 14 h, la route restait encore fermée et les manifestants n'ont pas levé les barricades. Cette action de protestation a été une réaction, selon un manifestant, à l'attitude du P/APC, élu sur la liste des indépendants, qui avait refusé de recevoir dès le premier jour de la manif, les protestataires. Les villageois réclament le revêtement et l'aménagement des routes, le raccordement des localités sus-mentionnées au réseau de gaz de ville, le transport scolaire pour les lycéens, la construction de structures de santé et de jeunesse et l'augmentation du nombre d'aides à la construction d'habitations dans le cadre de l'habitat rural.

T.O.

MERIANE, COORDINATEUR DU SNAPEST À LA RADIO NATIONALE

« Les enseignants à l'origine de l'échec scolaire »

PAR KAHINA HAMOUDI

Méziane Meriane, coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) a expliqué, hier lors de son passage à l'émission « L'invité de la rédaction » de la chaîne III de la Radio algérienne, que « le manque de formation chez les enseignants et instituteurs est à l'origine de 50% de l'échec scolaire en Algérie ».

Il a ainsi insisté sur la nécessité de revoir les méthodes de formation appliquées au niveau des écoles normales.

Affirmant encore que les diplômés délivrés par ces écoles sont « insuffisants », le coordinateur du Snapest a proposé d'inclure des cycles de formation au profit

des enseignants, « notamment en matière de connaissances psychopédagogiques avant tout recrutement ».

Par ailleurs, il est à souligner que cette proposition figure parmi les suggestions formulées par le Snapest dans le cadre des concertations initiées par le ministère de l'Éducation nationale pour l'évaluation de la réforme du système éducatif après dix années de sa mise en œuvre, a noté M. Meriane. Pour M. Meriane, il ne servira à rien de « réformer la réforme », mais au contraire « supprimer ou corriger les incohérences », une mission, ajouta-t-il, « qui est du ressort exclusif des spécialistes de l'éducation et de la pédagogie ». M. Meriane a relevé également durant son passage à la radio la nécessité de

« recréer les tests d'évaluation pour éviter aux élèves mal orientés un autre échec à l'université » en regrettant par la même occasion la suppression des conseils pédagogiques qui étaient chargés d'évaluer les capacités des élèves.

Enfin, réagissant à la violence en milieu scolaire, qui ne cesse de gangréner plusieurs de nos établissements urbains et ruraux, le coordinateur de SNAPEST a fait état d'une campagne de sensibilisation, menée actuellement dans tous les établissements scolaires, pour lutter contre ce phénomène qui malheureusement « prend de l'ampleur, notamment de la part de l'élève envers l'enseignant ».

K. H.

MARRAKECH, CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE DU NORD

Les opérateurs économiques maghrébins en quête de partenariat

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) lance un appel aux entrepreneurs et opérateurs économiques nationaux, tant publics que privés, pour prendre part à la première édition de la Conférence internationale de l'investissement dans la région de l'Afrique du Nord qui sera organisée par l'Agence marocaine de développement des investissements, et qui se déroulera du 20 au 22 mars 2013 à Marrakech (Maroc).

PAR AMAR AOUIMER



« **C**et événement aura, notamment, pour objectif de réunir les chefs d'entreprise du Maghreb, d'Europe et du Moyen Orient, ainsi que des personnalités du monde politique et économique. Aussi, cette manifestation sera l'occasion pour débattre des opportunités d'investissement dans la zone de l'Afrique du Nord et de créer des partenariats régionaux et internationaux » soulignent les responsables de la Caci. Dans ce cadre, des ateliers spécifiques seront organisés par secteur d'activité sous le thème de « L'Afrique, terre promise pour la croissance, défis et opportunités ». Les secteurs concernés sont, notamment, l'industrie automobile et aéronautique, l'énergie

et l'environnement, les services et les nouvelles technologies, l'industrie agroalimentaire et les infrastructures. Sachant que les pays de l'Union du Maghreb arabe veulent instaurer une zone de libre échange pour accélérer l'avènement de l'intégration économique et commerciale régionale, ainsi que la création d'une zone de libre-échange, ce forum est susceptible de donner une impulsion nouvelle aux relations économiques au Maghreb et en Afrique du Nord. Pour sa part, Jean-Bernard Guerrée, Président-directeur général du World Investment Conferences (WIC), a souligné que pour cette édition, « la WIC a choisi de mettre le thème de cette conférence à l'honneur sur le sujet des investissements directs étrangers du fait que le Maghreb arabe est considéré comme étant l'une des destinations les plus attractives en

Afrique » estimant également que « ce forum a fait l'objet d'une préparation minutieuse depuis plusieurs années et le bon timing a été choisi pour son organisation ».

Pour cette manifestation, plusieurs entreprises de différentes tailles souhaitant investir au Maghreb dans le but de toucher aussi les marchés d'Afrique subsaharienne seront présentes. « Ce forum réunira plus de 350 dirigeants d'entreprises, investisseurs nationaux et étrangers et personnalités issues du monde économique et politique afin d'échanger sur les opportunités d'investissement au niveau de la région Mena », a souligné Guerrée.

Selon l'organisateur de l'événement, trois catégories d'entreprises étrangères seront présentes à cette manifestation, à savoir les grosses entreprises (General

Electric, Safran, etc.) dont certaines sont déjà présentes au Maghreb, les entreprises de taille moyenne qui ambitionnent de s'implanter dans cette région au cours des deux prochaines années et les entreprises de tailles plus réduites qui envisagent d'investir dans les pays du Maghreb arabe d'ici 3 années. « Ces entreprises ont été ciblées suite à des études et rencontres qui ont permis de connaître leurs ambitions de développement à l'international. Afin de faciliter les contacts, des rencontres business to business ont également programmées entre investisseurs potentiels étrangers et opérateurs marocains » indique cet expert.

Un entrepreneur algérien spécialisé dans l'agroalimentaire cherche à conclure des contrats d'exportation de ses produits dans les pays d'Afrique du Nord, mais également dans ceux du pourtour nord méditerranéen. « L'important, pour nous, consiste à dénicher des marchés de proximité en prospectant auprès des sociétés d'import-export des pays du bassin méditerranéen, sachant que nos produits du terroir bio sont priés par de nombreux consommateurs maghrébins autochtone, mais également parmi la communauté émigrée en Europe » a-t-il affirmé. **A. A.**

COOPÉRATION ALGÉRO-ESPAGNOLE À Accélérer la réalisation des programmes de construction

Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, a appelé les entreprises espagnoles à accentuer leur partenariat avec les entreprises algériennes pour la réalisation des programmes prévus en matière de construction de logements, indique le ministère dans un communiqué. Au cours d'une audience, accordée à l'ambassadeur d'Espagne à Alger, le ministre a demandé au diplomate espagnol d'"inciter les entreprises espagnoles à accélérer la réalisation des programmes arrêtés en matière de construction de logements et d'être présentes sur le terrain en vertu du partenariat qui lie les entreprises algériennes et espagnoles".

Les sociétés mixtes activeront, en particulier, dans le transfert d'usines spécialisées dans la construction et le transfert des nouvelles technologies dans le domaine de la construction et des équipements publics, outre l'élaboration d'un système de formation propre au secteur de l'habitat et de l'urbanisme pour répondre aux besoins de tous les partenaires liés au secteur, selon le communiqué. Trois accords de partenariat entre des entreprises algériennes et espagnoles pour la réalisation de plus de 50.000 logements ont été signés en janvier dernier, rappelle-t-on. La rencontre entre le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme et l'ambassadeur d'Espagne s'inscrit dans le cadre des échanges de vues et de la volonté commune d'asseoir les bases de la coopération à travers le renforcement du partenariat qui existe entre les entreprises algériennes et espagnoles pour la concrétisation des programmes arrêtés par la partie algérienne dans ce secteur, ajoute-t-on. L'ambassadeur d'Espagne a exprimé la disponibilité de son pays à développer le partenariat avec l'Algérie par le renforcement de la présence effective des entreprises espagnoles sur le terrain, conclut le communiqué. **R. E.**

COOPÉRATION UNION EUROPÉENNE-SUD MÉDITERRANÉE

Le rôle de la société civile évoqué à Alger

PAR RIAD EL HADI

Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Babes, et le président du Comité économique et social européen (Cese), Staffan Nilsson, se sont entretenus autour du rôle de la société civile dans le rapprochement des rives nord et sud de la Méditerranée. Les entretiens ont porté essentiellement sur les voies et moyens d'un rapprochement programmatique entre les sociétés civiles des deux rives de la

Méditerranée en vue de développer et de concrétiser les larges perspectives de coopération qu'ouvre le processus de dialogue social et économique décidé par la déclaration conjointe de coopération signée entre les deux institutions consultatives en 2006, a précisé Babes. « Cette réunion vise à définir les axes et les actions d'une coopération entre les deux parties afin de définir notamment une trame de médiation entre les sociétés civiles algériennes et européennes », a indiqué Babes. Ce dernier a mis en exergue « l'importance du rôle de la société civile dans la

politique de bon voisinage entre les deux rives de la Méditerranée, ce qui permettra de pratiquer, a-t-il dit, une coopération à géométrie variable et de renforcer par conséquent les liens économiques et sociaux entre le Maghreb et l'Europe ». Babès a précisé en outre que « l'objectif visé à travers la promotion du rôle de la société civile est de promouvoir et d'élargir le champ de la médiation et de dialogue social entre deux continents" **R. E.**

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET CONTRIBUTION DES PME À L'EMPLOI

Pour une "véritable" stratégie d'accompagnement du programme présidentiel

La nécessité de mettre en œuvre une "véritable stratégie d'accompagnement du programme présidentiel de développement" a été mise en exergue lors d'un séminaire national sur "Le développement local et la contribution des PME à l'emploi".

Cette démarche "permettrait d'assainir l'environnement économique et de créer les conditions nécessaires à l'amélioration de la production et de la productivité de la PME-PMI", a soutenu le président de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Habib Yousfi.

Organisée par CGEA, cette rencontre qui a regroupé, outre les adhérents de ladite organisation, des experts nationaux du domaine, des chefs d'entreprises ainsi qu'un représen-

tant du Bureau international du travail (BIT), vise à "sensibiliser les différents acteurs économiques à la nécessité de fédérer les efforts en vue d'aboutir à une croissance économique hors hydrocarbures", a-t-il ajouté. Yousfi a mis en relief, dans ce contexte, "les efforts consentis dans le domaine de la relance de l'économie nationale", avant d'évoquer "les résultats positifs du programme présidentiel qui a permis au pays de se débarrasser de sa dette extérieure et de renforcer son indépendance financière vis-à-vis des bailleurs de fonds". La cohésion sociale et la stabilité, l'instauration d'une démarche de dialogue permanent et le renforcement des acquis des travailleurs, sont autant de facteurs plaidant en faveur de la promotion de

l'environnement économique et de la relance du développement global du pays, ont estimé des intervenants lors du débat autour de la relation entre le développement et l'emploi. Les entraves auxquelles sont confrontées les entreprises qui "évoluent dans un environnement rendu défavorable par concurrence et l'économie informelle, ainsi que par l'absence d'une main d'œuvre qualifiée", ont été passées en revue par les participants à cette rencontre.

Les intervenants ont appelé, dans ce contexte, à la "diversification de l'économie nationale" et à "la redynamisation du rôle des collectivités locales dans le développement", ainsi qu'à "la relance du marché du travail". **R. E.**

CHLEF

Mise en terre de 22.000 plants d'olivier

22.000 plants d'olivier seront mis en terre dans la wilaya de Chlef au titre de la campagne de plantation 2013, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA). Ce volume touchera une superficie de 112 hectares, a indiqué la DSA, ajoutant que l'opération de plantation est en cours de réalisation et sera achevée dans sa totalité vers la fin du mois de mars prochain.

Destiné à promouvoir la culture oléicole dans la région, ce programme a ciblé, notamment, les zones de montagne, à l'exemple de celles du Dahra, Béni Houa, Talassa, Taoughrit et autres, assure la DSA. Cette opération menée conjointement avec la Conservation des forêts fait partie du programme quinquennal 2010-2014 qui prévoit, pour la wilaya de Chlef, la plantation d'oliviers sur une superficie globale de 10.000 hectares, a expliqué la même source, non sans faire état des contraintes liées à la disponibilité des plants et aux difficultés des pépinières à satisfaire les besoins en la matière. A vocation agrumicole, la wilaya de Chlef dispose, toutefois, d'un verger oléicole d'une superficie de 5.790 hectares, a observé la DSA, qui estime la production d'olives enregistrée en 2012 à 17.500 quintaux et à 350.000 litres d'huile d'olive. Quatre unités de transformation actives dans la wilaya de Chlef.

DJELFA

Relogement de 49 familles

Les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont entamé, la semaine dernière, la démolition de 49 habitations précaires et le relogement des familles qui les occupaient dans des appartements neufs. Cette opération est initiée dans le cadre du programme de l'éradication des baraques de fortune au lieu-dit Bnat Belakhal, qui ont causé des retards dans la réalisation des projets de réalisation de logements par l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya, a indiqué, à l'APS, le chef de la daïra de Djelfa, Terraf Ahmed. L'éradication des habitations précaire concerne quatre points dans cette localité, a précisé M. Terraf, ajoutant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés à cet effet. Les familles concernées ont été relogées dans les cités El-Baha et Hachi-Mâamar, a-t-il encore indiqué, ajoutant que 11 familles n'ont pas été touchées par l'opération, dont sept n'étaient pas sur les lieux au moment du recensement et cinq autres exclues car elles avaient déjà bénéficié de logement.

BOUIRA

Chauffage dans les écoles

Un programme d'installation du chauffage central au profit de 98 écoles primaires, à travers les 45 communes de Bouira, a été lancé début 2013 dans la wilaya.

Cette opération, qui devrait toucher dans un premier temps 76 établissements, a suscité une adhésion totale de la part des parents d'élèves, ont indiqué des sources de la wilaya, précisant qu'une enveloppe de près de 400 millions de dinars a été consacrée pour sa concrétisation.

JIJEL

Des locaux pour les jeunes

Un quota de 155 locaux relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a été mis au profit des jeunes à Jijel dans le cadre de l'encouragement de la création des activités par cette frange sociale, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. **APS**

BLIDA, SERVICES DE LA WILAYA

Efforts soutenus pour l'éradication du commerce informel

Ces derniers temps, la wilaya de Blida fournit "des efforts soutenus" pour l'éradication du commerce informel, par la réalisation de locaux commerciaux et de marchés de proximité dans les différentes communes et leur attribution aux jeunes chômeurs, ont indiqué les services de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI



Représentant le reliquat des locaux réalisés dans le cadre du programme présidentiel "100 locaux par commune", un total de 257 locaux a été attribué entièrement au niveau des différentes municipalités, a indiqué à l'APS, Mohamed Badjou, chargé de communication à la wilaya. "Lundi 25 février était l'échéance fixée aux chefs de daïra pour finaliser l'opération d'attribution", a précisé le même responsable, ajoutant que les jeunes chômeurs bénéficieront également des locaux invendus de l'Office de promotion et de promotion immobilière (OPGI) et de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). "Il y a au total 134 locaux de l'AADL et 102 de l'OPGI qui seront attribués d'ici au 15 mars prochain, dans différentes communes. Ces locaux sont destinés aux

vendeurs informels qui pourront travailler dans la légalité", a assuré à l'APS M. Badjou, précisant que la wilaya de Blida "sera au rendez-vous concernant le programme du gouvernement visant à éradiquer définitivement le commerce informel d'ici le mois de ramadhan prochain". Plusieurs marchés de proximité, outre l'exploitation des locaux commerciaux, sont en cours de réalisation dans cette wilaya, dont nombre d'espaces publics sont "envahis" par des vendeurs informels.

"Trente-deux (32) nouveaux marchés de proximité sont en cours de réalisation dans le cadre des plans communaux de développement (PCD), 2011, 2012 et 2013 et du Plan sectoriel de développement (PSD) 2012. Il y a également 15 marchés forains dans dix daïras. Ces espaces commerciaux devraient entrer en activité avant le mois de ramadhan", a indiqué le même responsable

à l'APS. Ces nouveaux marchés devraient offrir l'opportunité à "plus de 2.150 commerçants informels" de se convertir à l'activité légale à travers les différentes communes de la wilaya, a affirmé M. Badjou, mettant en avant "la détermination des autorités locales à venir à bout du phénomène du commerce parallèle".

Les projets lancés par la wilaya devraient, en finir avec les milliers d'étals de fortunes installés par des jeunes vendeurs au niveau des espaces urbains, sur les bords de routes et même sur les trottoirs, un phénomène qui se répercute négativement aussi bien sur la circulation automobile que sur la propreté des quartiers.

L'éradication du commerce illégal et la propreté des villes sont des axes prioritaires de la feuille de route du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

GHARDAIA, DIRECTION DE LA SANTÉ

Recul sensible de la brucellose et de la leishmaniose

Les cas de brucellose et de leishmaniose ont enregistré une régression sensible durant 2012 dans la wilaya de Ghardaïa, avec une réduction de plus de 50% par rapport à 2011.

Selon un bilan de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH), le nombre de cas de brucellose, zoonose contractée au contact d'animaux d'élevage et à la consommation de lait cru ou de produits dérivés du lait cru, notamment la "kamaria", un fromage traditionnel du terroir, a atteint 224 en 2012 contre 443 cas en 2011.

"Le recul de la brucellose est attribué aux nouveaux comportements de

consommateurs qui évitent de consommer le lait cru non bouilli et les produits laitiers, particulièrement les fromages traditionnels non contrôlés", a expliqué, à l'APS, le responsable de la prévention de la DSPRH. "La leishmaniose, zoonose d'origine parasitaire, transmise par un insecte, le phlébotome, a reculé, elle aussi, sensiblement en enregistrant 384 cas, contre 904 en 2011", a ajouté le même responsable citant le même bilan. Cette pathologie de type cutanée continue de résister en dépit de la mise en place d'un dispositif de lutte contre les vecteurs de cette maladie, qui préconise des mesures à caractères préventives visant à éliminer les

foyers et facteurs susceptibles de développer les vecteurs de maladies épidémiologiques, selon le même responsable.

"La sensibilisation des responsables des collectivités locales et les citoyens sur l'impératif maintien d'un niveau d'alerte permanent pour l'élimination des viviers d'insectes vecteurs de maladies, en particulier les moustiques, les chiens errants et les décharges sauvages, permet de lutter contre cette maladie et améliorer le cadre de vie du citoyen", a souligné le responsable de la prévention de la DSPRH. **APS**

TIZI-OUZOU, CONSERVATION DES FORÊTS

14.650 oléastres greffés en 2012

La Conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou a procédé, au courant de l'année 2012, au greffage de 14.650 oléastres à travers le territoire de la wilaya, a indiqué, à l'APS, son chargé de la communication, Belaïd Amour.

Cette opération appelée "débroussaillage et greffage" réalisée dans le cadre des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales et à les fixer dans leur milieu. Le greffage d'oléastres permet

également aux riverains qui ont perdu des oliviers dans les incendies de reconstituer leurs vergers. Outre cette opération, la Conservation des forêts a réalisé 1.270 plantations fruitières au courant de l'année écoulée.

Le bilan de la Conservation des forêts durant la même période fait état, également, de la réalisation d'opérations de captage et d'aménagement de sources et 11 autres bassins hydriques. S'agissant de l'élevage, 82 modules d'ovins, 6 autres de caprins et 2 unités cunicoles ont été remis

aux éleveurs durant l'année 2012, a indiqué M. Amour. La concrétisation des actions inscrites au titre des PPDRI bute sur quelques contraintes, dont la plus récurrente est l'opposition des propriétaires riverains à la réalisation de certaines opérations collectives, telles que l'ouverture de pistes.

Par ailleurs, l'indisponibilité de certains plants forestiers, notamment le chêne liège, retarde la concrétisation des opérations de reboisement. **APS**

NAÂMA, LUTTE ANTIACRIDIEENNE

Mise en place d'une cellule d'observation

La Direction des services agricoles de la wilaya de Naâma a indiqué qu'une cellule d'observation et de lutte contre le criquet pèlerin a été mise en place la semaine dernière au niveau de cette instance.



PAR BOUZIANE MEHDI

Abdelkrim Ghazzel, chef du bureau de prévention végétale à la DSA, a fait état de la réactivation dans cette wilaya du dispositif de veille et de lutte antiacridienne, gelé depuis juillet 2010, et ce, dans le but de prévenir une éventuelle activité acridienne dans la région, même si aucune présence de l'insecte ravageur, très nuisible à l'agriculture et au couvert végétal, n'a été signalé à travers les 10 communes de la wilaya. Coiffant plusieurs cellules spécialisées (observation, analyse, communication, santé, environnement et autres), le poste de commandement (PC) de la lutte antiacridienne a été doté de

l'ensemble des équipements nécessaires au suivi des opérations de prévention d'une éventuelle activité acridienne, ont précisé, à l'APS, les services agricoles, ajoutant qu'il dispose aussi d'une base logistique regroupant des matériels mobiles et moyens d'intervention (camions, véhicules tout terrain, pompes), en plus de moyens d'intervention aériens pouvant aussitôt être mis à sa disposition, le cas échéant.

Représentés au niveau de ce PC, les services locaux de l'Office national de météorologie se chargent du suivi et de l'exploitation des images satellitaires de l'agence spatiale algérienne, dans le cadre de la veille et le suivi d'un éventuel mouvement acridien, notamment dans les zones frontalières. Relevant de l'Institut

national de protection des végétaux (INPV), une brigade de contrôle et de traitement est opérationnelle dans la wilaya de Naâma et se charge du suivi de la situation du couvert végétal steppique et saharien, notamment au niveau des oueds, pour dépister une éventuelle présence du criquet et procéder, le cas échéant, aux opérations de traitement, ont fait savoir les services agricoles.

La wilaya étant classée parmi les zones frontalières et sahariennes susceptibles d'être exposées à une activité acridienne, entre février et juillet, elle a été dotée d'un stock de 76.335 litres de concentré d'insecticide pour le traitement chimique des essaims de criquet dès leur première apparition.

B. M.

OUARGLA, CONSERVATION DES FORÊTS

Lancement de 43 opérations de proximité

Pas moins de 43 opérations de développement rural de proximité seront lancées courant 2013 dans la wilaya d'Ouargla, ont annoncé les responsables de la conservation des forêts.

Projetées dans différentes communes, dans le cadre des programmes de développement rural intégré, ces opérations, à lancer une fois adoptées par le comité de wilaya des marchés publics, consistent en la réalisation de 30 km de réseaux d'irrigation agricole, l'ouverture de 42 km de pistes agricoles et la mise en place de brise-vent sur un linéaire total de 45 km, a indiqué le chef de service de l'extension et de la protection des ressources végétales, Hamza Mabrouki. Visant l'amélioration du cadre de vie de la population locale et la contribution à leur fixation dans leurs lieux de résidence, ces projets ruraux portent également sur la fixation des dunes sur une surface de 41 hectares et la réalisation de 15 km de drains pour l'évacuation des surplus d'eau d'irrigation des palmeraies, a-t-il ajouté. M. Mabrouki a fait état aussi du



lancement, dans le cadre de la diversification de la production agricole et de l'amélioration des revenus des agriculteurs, de la plantation d'oliviers sur une surface de 192 hectares.

Un total de 182 projets ruraux de proximité, projetés entre 2009 et 2012 à travers les différentes régions d'Ouargla et dont 150 ont été lancés, ont permis la

réalisation de 149 km de pistes agricoles, 5,2 km de réseau d'irrigation et de 24 km de drains, ainsi que la mise en place de près de 120 km de brise-vent.

Une surface de 300 hectares avait été consacrée, durant la même période, à l'arboriculture fruitière, notamment l'oléiculture, selon la Conservation des forêts.

APS

TÉBESSA

Formation sur les énergies renouvelables

Des journées de formation sur les énergies renouvelables se sont ouvertes lundi à Tébessa, réunissant des représentants du secteur de l'environnement et les responsables des centres d'enfouissement technique (CET) de Khenchela, Souk-Ahras et Tébessa. Initiée par la maison de l'environnement de la wilaya, de concert avec le Conservatoire nationale des formations à l'environnement (CNFE), cette rencontre à caractère régional est "un espace d'échanges d'informations devant, notamment, permettre aux participants de passer en revue les techniques de base pour l'utilisation de l'énergie solaire", a indiqué la directrice de la maison de l'environnement, Lamia Mida.

Le représentant CNFE, Boukhalifa Aïssi, expert en énergie solaire, a rappelé que l'Algérie, "pays de soleil, dispose d'un potentiel pouvant lui permettre de devenir, d'ici à quelques années, leader des énergies solaires à l'échelle mondiale". La concrétisation de cet objectif est tributaire, a-t-il précisé, de la mise en œuvre d'une "nouvelle stratégie" et d'un "modèle de consommation" axé sur l'économie et l'efficacité énergétiques. M. Aïssi a ajouté que l'utilisation de l'énergie solaire dans l'industrie revient "beaucoup moins cher" d'où son importance économique en plus de son "impact positif" au plan environnemental.

GUELMA

Raccordés au réseau du gaz naturel

Sept groupements d'habitations ont été raccordés au réseau du gaz naturel au cours des trois derniers mois dans la wilaya de Guelma, selon la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE). 360 familles résidant dans les communes de Tamlouka, Oued Zenati, Aïn Makhoulouf, Guelma, Bouchehouf et Oued Cheham, ont profité des bienfaits de cette énergie dans le cadre de cette opération, a précisé Ryma Madoui, responsable de la cellule de la communication et d'information de la SDE. 7.000 familles réparties entre les localités d'Aïn-Amara, Houari-Boumediène, Ras El-Agba, Hammam N'baïls, Aïn Reggada et Khezzara seront dotées prochainement de cette énergie.

EL BAYADH

Création de deux cellules de proximité

Deux cellules de proximité ont été nouvellement créées au niveau des communes de Bougtob et Sidi Amar, wilaya d'El-Bayadh, dans le cadre du programme de 2013 du secteur de l'action sociale, ont indiqué les responsables locaux du secteur. Ces nouvelles cellules, qui viennent s'ajouter aux cinq déjà installées au niveau de certaines autres communes, seront suivies de la création prochaine de deux autres dans les communes de Boussemmghoune et Sidi Slimane, a précisé le directeur de l'action sociale (DAS), Kheireddine Achi. Selon M. Achi, ces cellules auront, parmi leurs missions, à recenser les familles défavorisées et à réaliser des enquêtes sociales en vue d'élaborer la carte sociale de leur commune respective.

Elles sont encadrées par des médecins généralistes, des psychologues et sociologues, ainsi que des agents chargés de l'assistance et de la conduite des actions de solidarité en direction des familles démunies, disséminées à travers les régions enclavées de la wilaya.

APS

VIOLENCES EN SYRIE

Des combats autour de la mosquée des Omeyyades à Alep

De violents combats ont éclaté mardi entre l'armée et des groupes armés autour de la grande mosquée des Omeyyades à Alep, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

"Des tirs et des explosions ont été entendus dans (le) secteur" de la mosquée des Omeyyades d'Alep, a indiqué l'OSDH.

La télévision d'Etat syrienne a annoncé que "des terroristes ont bombardé l'enceinte sud de la grande mosquée des Omeyyades à Alep qui a été endommagée", sans fournir davantage de détails.

Une partie de la mosquée avait déjà subi d'importants dommages à la suite de combats entre groupes armés et troupes régulières, qui avaient repris le 14 octobre dernier le contrôle total de la mosquée, tombée partiellement aux mains des rebelles la veille, selon une source militaire et une ONG.

Par ailleurs, les combats se poursuivaient mardi autour de l'académie de police de Khan al-Assal, dans l'ouest de la province d'Alep, et théâtre d'affrontements acharnés depuis plusieurs jours, selon l'OSDH.

"Les insurgés ont pris position dans une usine de câbles où s'étaient retranchés des soldats du régime", a rapporté l'OSDH. Les combats la veille avaient causé la mort de 45 soldats et de 26 hommes armés.

Selon l'OSDH, 154 personnes ont été tuées à travers le pays, dont 54 civils, 41 hommes armés et 59 soldats.

LÉGISLATIVES EN ITALIE

Le centre gauche vainqueur

Le centre gauche a remporté, lundi, les élections législatives en Italie mais doit nouer des alliances au Sénat où il n'a pas réussi à obtenir la majorité pour pouvoir gouverner.

Majoritaire à la Chambre des députés (340 sièges sur 630), et sortie en tête au Sénat (119 sièges sur 315), la coalition, menée par Pier Luigi Bersani, est contrainte de s'allier avec d'autres partis pour éviter l'impasse politique dans la troisième économie de la zone euro, relèvent mardi les analystes.

Une alliance avec la coalition, menée par le président du Conseil démissionnaire, Mario Monti, qui a obtenu 18 sièges au Sénat, ne lui permettant pas de constituer une majorité à la Chambre haute, Bersani doit composer avec le mouvement 5 étoiles (54 sièges) de Beppe Grillo, pour former un gouvernement.

Bersani ne peut pas compter sur l'ancien chef du gouvernement Silvio Berlusconi, dont la coalition du centre droit est sortie en seconde position au Sénat (117 sièges), du fait que ce dernier ne cessait de diaboliser la gauche toutes tendances confondues, qu'il qualifiait de "communiste". Dans la zone euro, les inquiétudes s'affichent après le scrutin de dimanche et lundi. Le vote italien et les incertitudes qui ont suivi, ont plombé les marchés financiers. Les taux obligataires italiens sur 10 ans ont grimpé de 25 points de base, à 4,74%. De leur côté, les places financières européennes ont ouvert en baisse.

APS

TUNISIE, ASSASSINAT DE L'OPPOSANT CHOKRI BELAÏD

Arrestation du tueur présumé

Le tueur présumé est un artisan de 31 ans spécialisé dans les meubles en aluminium, il a été arrêté à Carthage, dans la banlieue de Tunis, selon deux sources policières interrogées par l'AFP.



L'assassin présumé de Chokri Belaïd ainsi qu'un complice ont été arrêtés lundi, selon des sources policières qui ont affirmé que les suspects de ce crime ayant plongé la Tunisie dans une profonde crise politique appartiendraient à la mouvance salafiste. Le tueur présumé est un artisan de 31 ans spécialisé dans les meubles en aluminium, il a été arrêté à Carthage, dans la banlieue de Tunis, selon deux sources policières interrogées par l'AFP.

Le deuxième homme est soupçonné d'être le motard ayant permis la fuite du tireur le matin du 6 février après que Chokri Belaïd, opposant virulent aux islamistes d'Ennahda au pouvoir, a été abattu à bout portant en bas de son domicile à Tunis. Les deux sources interrogées ont indiqué que les deux suspects appartenaient à la mouvance radicale salafiste et que leur arrestation avait été facilitée par le témoignage d'une femme qui a été placée sous protection policière. L'une de ces

sources a précisé que le tueur était actif dans la Ligue de protection de la révolution (LPR), une milice brutale pro-islamiste, du Kram, une banlieue populaire de Tunis voisine de Carthage. Plusieurs médias tunisiens ont aussi indiqué que deux militants salafistes présumés avaient été arrêtés pour le meurtre de l'opposant, citant aussi des sources sous couvert de l'anonymat.

Selon la radio *Mosaïque FM*, le tueur "a déjà avoué son implication dans le meurtre de Chokri Belaïd et a confié qu'il a exécuté une fatwa qui appelait au meurtre" de cet opposant qui dirigeait un petit parti appartenant à une alliance de plusieurs mouvements de gauche et nationalistes, le Front populaire.

La LPR a été accusée, à de nombreuses reprises, par l'opposition d'orchestrer des attaques contre des opposants ou des associations pour les intimider. Ses militants sont ainsi soupçonnés du lynchage à mort d'un représentant d'un parti d'opposition à Tatoutine (Sud) à l'automne 2012 ainsi

LÉGISLATIVES EN EGYPTE

L'opposition va boycotter les élections

Le Front de salut national (FSN), qui réunit les principaux partis d'opposition libéraux et de gauche en Egypte, boycottera les législatives qui débiteront fin avril faute, dit-il, d'une loi électorale qui garantisse un scrutin libre et équitable.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion au Caire des responsables du FSN, a déclaré mardi le porte-parole du mouvement, Sameh Achour.

Le Courant populaire, principale formation de gauche et membre du FSN, avait fait part peu auparavant de sa décision de ne pas participer aux élections.

Le parti, conduit par l'ancien candidat à la présidentielle Hamdine Sabahy, a justifié sa décision par le fait que la loi électorale rédigée par les islamistes au pouvoir

lui serait défavorable. Plusieurs autres mouvements d'opposition, dont le parti libéral Al Dostour (La Constitution) du Prix Nobel de la paix, Mohamed ElBaradei, un des fondateurs du FSN, avaient aussi déjà annoncé qu'ils ne participeraient pas au scrutin.

Le boycottage des libéraux et de la gauche laisserait le champ libre aux Frères musulmans et aux salafistes, larges vainqueurs du premier scrutin il y a un peu plus d'un an. L'Assemblée du peuple - Chambre basse du Parlement - a depuis été dissoute par la Cour constitutionnelle.

Le Courant populaire a également dit son refus de participer à l'initiative de dialogue national lancée par le président Mohamed Morsi. "Nous ne participerons

que de l'attaque qui a visé le siège du syndicat UGTT en décembre. Une association de défense des minorités en Tunisie a aussi directement mis en cause la LPR pour le saccage de ses bureaux.

La mouvance salafiste jihadiste est, pour sa part, accusée de nombre de coups d'éclats, certains sanglants, en particulier de l'attaque en septembre de l'ambassade des Etats-Unis, qui avait fait quatre morts parmi les assaillants.

Ennahda s'est vu reprocher de faire preuve de laxisme, voire de complaisance à l'égard des tenants de cette doctrine sunnite rigoriste. La famille du défunt a d'ailleurs accusé à plusieurs reprises Ennahda d'être responsable du meurtre de l'opposant, ce que le mouvement dément. La Tunisie est, en outre, paralysée par l'incapacité de l'Assemblée nationale constituante (ANC) d'aboutir, après 16 mois de travaux, à un consensus sur la future Constitution qui ouvrirait la voie à de nouvelles élections.

R. I./Agence

jamais au dialogue national ni aux élections", a déclaré à Reuters la porte-parole du parti, Heba Yassine. "Il s'agit de protester contre la législation électorale à la réforme à laquelle nous n'avons pas été consultés", a-t-elle poursuivi. "Nous rejetons la poursuite de la politique oppressive de (Mohamed) Morsi qui a seulement conduit à un bain de sang et à des troubles politiques." Hamdine Sabahy était arrivé troisième lors des élections présidentielles remportées l'an dernier par Mohamed Morsi, candidat issu des Frères musulmans, devant l'ancien Premier ministre d'Hosni Moubarak Ahmed Chafik, qui vit désormais en exil.

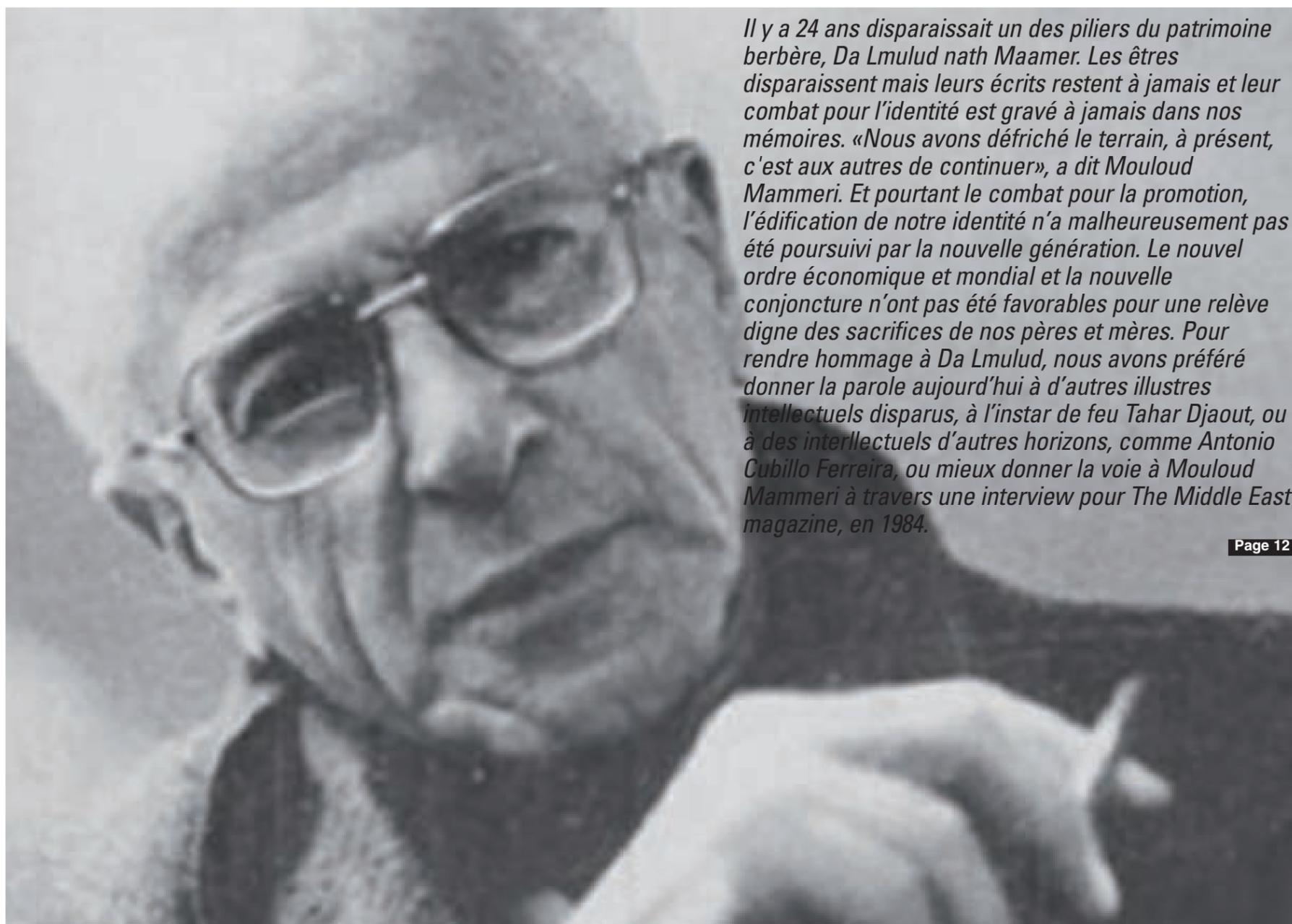
R. I./Agence



Lettre de Tahar Djaout à Mouloud Mammeri

DISPARU DEPUIS 24 ANS

Da Lmulud, un des piliers du patrimoine berbère



Il y a 24 ans disparaissait un des piliers du patrimoine berbère, Da Lmulud nath Maamer. Les êtres disparaissent mais leurs écrits restent à jamais et leur combat pour l'identité est gravé à jamais dans nos mémoires. «Nous avons défriché le terrain, à présent, c'est aux autres de continuer», a dit Mouloud Mammeri. Et pourtant le combat pour la promotion, l'édification de notre identité n'a malheureusement pas été poursuivi par la nouvelle génération. Le nouvel ordre économique et mondial et la nouvelle conjoncture n'ont pas été favorables pour une relève digne des sacrifices de nos pères et mères. Pour rendre hommage à Da Lmulud, nous avons préféré donner la parole aujourd'hui à d'autres illustres intellectuels disparus, à l'instar de feu Tahar Djaout, ou à des intellectuels d'autres horizons, comme Antonio Cubillo Ferreira, ou mieux donner la voie à Mouloud Mammeri à travers une interview pour The Middle East magazine, en 1984.

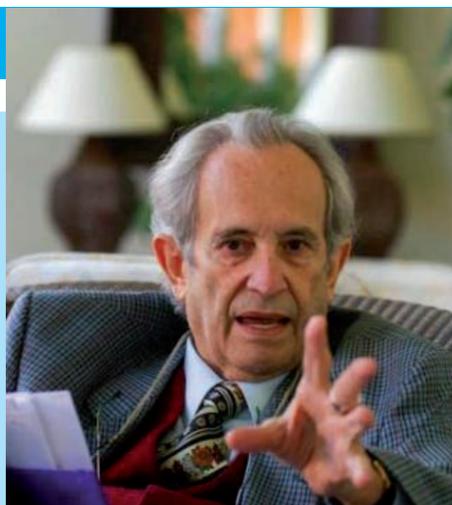
Page 12

D'DA L'MOULUD ET L'INDÉPENDANCE CANARIENNE

La dimension maghrébine dans l'œuvre de Mouloud Mammeri

En 1992 Antonio Cubillo était secrétaire général du MPAIAC (Mouvement pour l'Autodétermination et l'Indépendance de l'Archipel Canarien), depuis 1964 date à laquelle il fonda à Alger ce mouvement. Actuellement il préside aussi un parti politique aux Canaries, le Congrès national de Canaries, depuis 1986).

Page 14



PAGE PRÉPARÉE
PAR KAHINA HAMMOUDI

DISPARU VOILÀ 24 ANS

Da Lmulud, un des piliers du patrimoine berbère

Il y a déjà 24 ans que disparaissait un des piliers du patrimoine berbère, Da Lmulud nath Maamer. Les êtres disparaissent mais leurs écrits restent à jamais et leur combat pour notre identité gravé à jamais dans nos mémoires. « Nous avons défriché le terrain, à présent, c'est aux autres de continuer », a dit Mouloud Mammeri. Est-ce le cas ? Le combat pour la promotion, l'édification de notre identité n'a pas été suivi malheureusement par la nouvelle génération. Le nouvel ordre économique et mondial et la nouvelle conjoncture n'ont pas été favorables pour une relève digne des sacrifices de nos pères et mères. Pour rendre hommage à Da Lmulud, nous avons préféré donner la parole aujourd'hui à d'autres illustres intellectuels disparus, à l'instar de feu Tahar Djaout, ou à des interllectuels d'autres horizons, comme Antonio Cubillo Ferreira, ou mieux donner la voie à Mouloud Mammeri à travers une interview pour The Middle East magazine, en 1984.



Mouloud Mammeri est né le 28 décembre 1917 à Taourirt Mimoun (Kabylie). Il fréquenta l'école primaire de son village (At-Yenni). "Je me souviens que j'allais à l'école pieds nus dans la neige", raconte-t-il. A onze ans, il part chez son oncle à Rabat et il entre au lycée Gouraud. De retour à Alger, quatre ans plus tard, il est inscrit au lycée Bugeaud. Ensuite, c'est le lycée Louis le Grand, à Paris. Il pense alors à l'École normale supérieure. Mobilisé en 1939, il est à l'École militaire de Cherchell d'où il sort avec le grade d'aspirant de réserve. Remobilisé en 1942, il participe aux compagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Au retour, il passe le concours de professeur de lettres à Paris et se retrouve enseigner les humanités et la littérature française aux lycées de Médéa puis de Ben Aknoun. A partir de 1947-48, malgré les

critiques, il anime plusieurs conférences devant des auditoires constitués d'étudiants algériens et nord-africains. Puis éclate la guerre de Libération, Da Lmulud met sa plume au service de la révolution algérienne, dans le journal *L'Espoir d'Algérie* qui était le journal des libéraux algériens, et signa ses éditoriaux sous le pseudonyme de Brahim Bouakkaz. Il fera entendre la voix des Algériens opprimés à travers ses lettres adressées à l'Onu (entre 1956-1957) sous le pseudonyme de Kaddour, dans lesquelles il dénonce les exactions coloniales. Durant la Bataille d'Alger en 1957, Da Lmulud compose une pièce de théâtre *Le fâhn*, mais il est contraint de détruire son manuscrit. Menacé de mort, trois membres de sa famille ayant déjà été arrêtés, il quitte l'Algérie pour se réfugier au Maroc. Da Lmulud rentra du Maroc en 1962, professeur d'ethnographie à l'université d'Alger où il

enseigne en parallèle le berbère (bien qu'aucun texte officiel n'autorisa ces cours et qu'aucun texte ne l'interdit, "on" y mit cependant fin en 1973). Il est directeur du Crape (Centre de Recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques) à Alger de 1969 à 1979. Da Lmulud a été également à la tête de l'UEA (Union des écrivains algériens, fondée en 1963) jusqu'en 1966-67. Cible d'une campagne de diffamation à laquelle il ne lui est pas permis de répliquer par voie de presse, Da Lmulud fait parvenir une réponse que le journal ne publiera jamais. Cette mise au point, publiée plus tard par *Le Matin de Paris* – 1980 et *Amazigh Revue* (Rabat-Maroc) 1980, donne des précisions relatives à l'interdiction par les autorités locales de Tizi-Ouzou de la conférence qu'il devait donner à l'université de cette dernière à l'initiative des étudiants sur "La poésie kabyle ancienne" ; cette interdiction deviendra le déclin du Printemps berbère.

En 1985, il a lancé à Paris avec le soutien de Pierre Bourdieu le CERAM (Centre d'étude et de recherche amazighes) et dirigé les Cahiers d'études berbères Awal. Le 6 mai 1988, Da Lmulud prononce un discours sous le titre : "Un testament, peut-être..." lors de sa réception à l'université de Paris X-Nanterre comme docteur honoris causa. Il dit : "Les études pour lesquelles j'étais venu portait un nom qui a fini par avoir parfum de vieille dentelle : Les 'Humanités'". Mouloud Mammeri s'éteint dans la nuit du 25 au 26 février 1989. Da Lmulud a été fidèle aux voix ancestrales, à l'éternel Jugurtha" et aux causes justes. Il a été, sa vie durant, un ardent défenseur et illustrateur de la conscience amazighe, de la conscience nationale, humaine.

Source : tamunis.tripod.com

tout cas pour moi, je ne sais pas si c'est comme ça pour les autres, mais c'est comme ça que ça se passe pour moi, à mon avis les événements ont besoin d'une espèce de décantation, d'une espèce d'intériorisation, à l'intérieur de moi-même, pour qu'ils prennent une autre valeur, une autre dimension, qui puisse devenir réellement romanesque. Je crois que le roman, si vous voulez, en mentant, puisqu'on invente une histoire qui n'existe pas, qui n'est pas vraie, en mentant, à mon avis, va au fond d'un certain nombre de choses, va un peu plus vers l'essentiel, puisqu'on invente. Un romancier est obligé d'inventer ; c'est son métier, d'accord, mais il invente toujours dans le sens d'une vérité à mon sens plus profonde. Enfin on ne peut pas mentir n'importe comment. Alors, à cela s'ajoute que sur le plan personnel, bien sûr, la simple adaptation de l'ancien mode de vie de l'Algérien moyen comme moi à l'indépendance, avec tout ce que cela suppose... avec les événements qui se sont passés dans l'intervalle... suppose quand même une certaine... suppose qu'on est accaparé au jour le jour, et là vraiment je n'ai pas eu le temps : il a fallu que je me réadapte à un mode d'existence différent, nouveau, oui, alors je pense que c'est comme cela que cela s'explique. Je m'excuse, c'est une simple parenthèse, mais pendant ces 17 ans, je n'ai pas fait paraître de roman, mais j'ai écrit quand même des choses qui ne sont pas encore parues, que j'ai

gardées en manuscrit... et j'ai publié des études sur la poésie berbère.

Si l'on en juge d'après la lecture de La Traversée, vous ne semblez pas très heureux, très épanoui, dix-sept ans après l'Indépendance. Ce livre est assez amer. Est-ce que vous revendiquez cette amertume ?

Oui, je la revendique entièrement. Bon, maintenant encore faut-il en donner les raisons. Je pense que le travail, la fonction, la vocation, je n'aime pas trop ces mots-là, enfin bon, disons simplement l'œuvre d'un romancier ne peut pas être vraie si elle n'est pas, qu'elle le veuille ou pas, contestataire de tout ce qui nie l'Homme. Mes points de référence n'étant pas politiques, il est normal, à mon avis en tout cas, qu'un romancier défende les valeurs les plus hautes, même si elles ne sont pas immédiatement réalisables. Peut-être que l'homme politique est obligé de tenir compte de ce que je ne sais pas quoi, de la réalité de l'environnement économique, humain, sociologique ; mais moi je ne suis pas un homme politique. Et en tant que romancier, ce qui m'intéresse surtout, c'est le destin de l'homme, sa liberté, sa pleine expansion ; et dès que cette liberté n'est pas acquise, dès que cette plénitude

HOMMAGE

Lettre de Tahar Djaout à Mouloud Mammeri

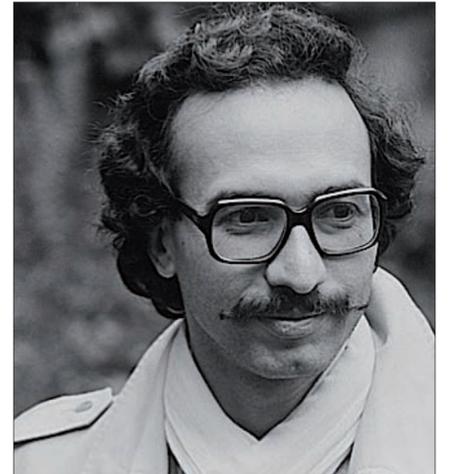
Cette lettre a été écrite par Tahar Djaout après la mort (le 25 février 1989) de Mouloud Mammeri et a été publiée par Awal.

Comme il va être dur de devoir désormais parler de toi au passé ! Quelques heures après ta mort, que ta famille et tes amis ignoraient encore, un universitaire qui venait d'assister à ce colloque d'Oujda d'où tu revenais toi aussi m'entretenait de toi. Il me disait, entre autres, que tu avais passé sept heures à la frontière ; trois heures et demie du côté algérien et autant du côté marocain. En dépit de ce que tu as donné à la culture maghrébine, tu demeurais un citoyen comme les autres, un homme qui n'a jamais demandé de privilèges qui a, au contraire, refusé tous ceux qui lui ont été proposés. Depuis le prix littéraire qui a couronné ton premier roman et que tu as refusé d'aller recevoir, tu t'es méfié de toutes les récompenses parce que tu savais qu'elles demandaient des contreparties. Tu n'étais pas de ces écrivains qui voyagent dans les délégations officielles, dans les bagages des ministres ou des présidents, et qui poussent parfois le cynisme jusqu'à écrire, une fois rentrés, des articles contre les intellectuels aux ordres des pouvoirs ! Tes rapports avec le pouvoir (tous les pouvoirs) ont été très clairs ; une distance souveraine. Tu étais, au lendemain de l'indépendance, président de la première Union d'écrivains algériens. Mais le jour où l'on était venu t'informer que l'Union allait passer sous l'autorité du Parti, tu avais remis le tablier avec cette courtoisie seigneuriale qui t'est coutumière. Tu n'acceptais aucune contrainte, aucun boulet à ton pied, aucune laisse à ton cou. Tu étais, par excellence, UN HOMME LIBRE. Et c'est ce que AMAZIGH veut dire. Cette liberté t'a coûté cher. De toute façon, tu en savais le prix et tu l'as toujours accepté. Tu as été peut-être le plus persécuté des intellectuels algériens, toi l'un des fils les plus valeureux que cette nation ait jamais engendrés. Le soir où la télévision avait annoncé laconiquement et brutalement ta mort, je ne pus m'empêcher, en dépit de l'indignable émotion, de remarquer que c'était la deuxième fois qu'elle parlait de toi ; la première fois pour t'insulter lorsque, en 1980, une campagne honteusement diffamatoire a été déclenchée contre toi et la deuxième fois, neuf ans plus tard, pour nous annoncer ta disparition. La télévision de ton pays n'avait aucun document à nous montrer sur toi ; elle ne t'avait jamais filmé, elle ne t'avait jamais donné la parole, elle qui a pérennisé en des kilomètres de pellicule tant d'intellectuels approximatifs, tant de manieurs de plume aux ordres du pouvoir.

Mais je vais clore la le chapitre navrant et long des brimades. Ce serait faire affront à ta générosité et à ta noblesse d'âme que de m'attarder à l'énumération des injustices, des diffamations qui glissaient sur toi comme de simples égratignures, qui te faisaient peut-être mal à l'intérieur mais ne transparaissaient pas. Tes préoccupations étaient ailleurs, tu avais autre chose à faire. Et puis, tu respectais trop les autres, même lorsqu'ils te faisaient du mal. Sans avoir jamais prétendu donner de leçon, ta vie, ton comportement, ton courage et ton intégrité constituaient en eux-mêmes un exemple et une leçon. C'est pourquoi, toi l'homme modeste et brillant qui ne se montre généré et pris de court que lorsqu'il s'agit de lui-même, tu as toujours été au cœur de ce qui fait ce pays. Et les 200.000 personnes venues de

toute l'Algérie escalader ces "chemins qui montent" pour t'accompagner à ton ultime demeure au cœur du Djurdjura témoignent en quelque sorte de cela. Toi l'homme pacifique et courtois, toi qui ne claques les portes que lorsqu'un pouvoir ou une chapelle quelconque tente de t'embragader, tu as aidé, non par des déclarations fracassantes, mais par ta lucidité, par ton travail intellectuel minutieux et soutenu, au lent cheminement de la tolérance et de la liberté. Qui peut oublier les débuts de l'année 80 ? Des hommes qui nient une partie de la culture de ce peuple (tout le monde heureusement a oublié leurs noms, car ce ne sont pas des noms que l'histoire retient) t'interdisent de prononcer une conférence sur la poésie kabyle. De partout, de Bejaïa, de Bouira, de Tizi-Ouzou, la Kabylie se lève pour défendre ses poètes. Et c'est toute l'Algérie qui, peu à peu, année après année, rejettera les baillons, les exclusions, les intolérances, la médiocrité et qui un jour d'octobre descendra dans la rue pour l'affirmer en versant une fois encore son sang. Toi, l'humaniste sceptique et indépendant qui n'a jamais assené de vérité, qui n'a jamais jugé personne, tu étais, presque malgré toi, en amont d'une prise de conscience. Et voici que nous devons désormais nous passer de ta présence chaleureuse et brillante, de ta superbe intelligence, de ta bonne humeur à toute épreuve, de ton endurance physique (on peut difficilement t'imaginer malade, par exemple) qui te faisait faire des centaines de kilomètres par jour pour aller donner bénévolement une conférence et remonter tout de suite après dans ta voiture. Tu es mort au volant de ta 205 (une voiture de jeune) comme le jeune homme fougueux que tu as toujours été. Sois rassuré, Da Lmulud, la dernière image que je garderai de toi ce n'est pas celle, émouvante, du mort accidenté que j'ai vu mais celle de ce jeudi 16 février où nous nous étions retrouvés avec d'autres amis à Ighil-Bwamas pour discuter du tournage d'un film. Tu étais élégant et alerte comme toujours, en tennis. Tu étais le premier au rendez-vous. Tu nous plaisais sur notre retard, disant que tu croyais te tromper de jour. Tu étais aussi le premier à repartir, toujours disponible et toujours pressé. Tu avais beaucoup de choses à faire, à donner à cette culture que tu as servie généreusement, sans rien demander en retour, supportant au contraire avec dignité les brimades que ton travail t'attirait. Tu étais impatient en ce jeudi 16 février comme si tu savais déjà que le temps pressait. Je te vois monter dans ta 205 et démarer bruyamment sur la route difficile tandis que nous étions encore à bavarder. C'était la dernière fois que je devais te voir vivant.

La jeunesse assoiffée de culture et de liberté t'a toujours reconnu comme l'une de ses figures symboliques, quelques intellectuels et artistes t'ont toujours témoigné amitié, respect ou admiration dans les moments les plus difficiles. Mais ces derniers mois, c'est tout le monde intellectuel et médiatique algérien qui a commencé à comprendre ton importance et qui a recherché ton point de vue. C'est vrai que certains médias, qui avaient peur de "se compromettre", te sont demeurés fermes jusqu'à ta mort. Mais que de projets auxquels des gens voulaient t'associer ! que de journaux t'ont interviewé ! Et toi, comme



enivré par cette brise de liberté, tu te démenais, tu prenais ta voiture, sillonnais les routes et te rendais partout où l'on te sollicitait. Oran, Aïn El-Hammam (où tu devais rendre hommage à Si Mohand ou Mhand et où l'on t'avait offert un burnous), Béjaïa. Et enfin Oujda. Au mois de janvier, à Béjaïa, ta conférence sur la culture berbère a drainé tellement de monde qu'aucun édifice ne pouvait le contenir. Et c'est dans le stade de la ville que des milliers de gens t'ont écouté et ont discuté de leur culture. Quelle belle revanche sur l'interdiction de ta conférence en 1980 ! Quel trajet parcouru depuis cette date sur le chemin de l'expression libre !

Je te revois à cette époque où nous préparions l'entretien qui allait paraître aux éditions Laphomic. Je me rappelle la vivacité de ton intelligence, ton sens de la répartie, ta pudeur et ta gêne lorsque nous sortions du domaine de l'esthétique ou des idées et que je te demandais de parler de toi-même (ton combat nationaliste, par exemple, ton militantisme au MTLD, ce que tu as souffert durant la Guerre, tu ne les évoquais jamais même lorsqu'on te contestait ton passé ou qu'on t'en fabriquait un autre). Je me rappelle surtout ta jeunesse indéfectible. Je nous revois prenant des glaces dans l'un de ces innombrables salons de thé qui englobent la rue Ben M'hidi ou dans le café Le Véronèse, à Paris. Tu seras toujours près de nous, éternel jeune homme des Ath Yenni et d'Algérie.

Qim di lehna

Tahar Djaout

INTERVIEW DE MOULOUD MAMMERI

Le rôle du romancier

Votre dernier livre, L'opium et le bâton, date de 1965, sauf erreur, et La Traversée, date de 1982, ce qui fait dix-sept ans de silence. Pourquoi ce long, long silence ?

Mouloud Mammeri : Je pense personnellement que c'est en grande partie dû à l'histoire, non seulement la mienne, personnelle, mais l'histoire algérienne, parce que comme mes romans épousent la réalité algérienne, en gros en tout cas, et l'épousent comme ça dans le temps, j'avoue que cette période... a été tellement traumatisante, tellement essentielle, qu'à mon avis il n'y avait que deux façons de la traiter ou de s'en servir : Ou bien comme un chroniqueur, le travail d'un journaliste qui raconte au jour le jour les événements tels qu'ils se passent, et qui éventuellement les interprète, ce qui n'est pas du tout rôle, ni ma compétence... Deuxièmement, justement, peut-être, celle que j'ai choisie, la voie que j'ai choisie, le roman, mais alors là, c'est tout à fait différent ; à mon avis vous n'êtes pas du tout assujéti à l'actualité ; mais surtout je crois que le point de vue du romancier est différent de celui du chroniqueur parce qu'il lui faut à lui une certaine distance par rapport à l'évènement, il lui faut une certaine distance, il ne peut pas coller à l'évènement, exactement. À mon avis les faits tels qu'ils se déroulent, en

bien sûr, il y avait le fait qu'ils voulaient un certain ordre, se débarrasser d'un ordre et en instaurer un autre ; mais en dehors de l'idéologie, une fois que vous entrez dans la pratique quotidienne de cette guerre de Libération, il faut un certain tempérament... Et la guerre était longue, à mon avis trop longue, sept ans et demi, c'est beaucoup pour une guerre de libération qui a été aussi dure. On finit au bout d'un temps si long par utiliser beaucoup de vertu, qualités, qui sont très efficaces pour la lutte, effectivement ; mais quand la paix revient, vraiment, ça devient des handicaps extraordinaires. Enfin, celui qui a été héros pendant sept ans est tout à fait désarmé quand il revient, parce qu'il ne sait que faire de son héroïsme, il ne sert plus à rien.

Même si la formule vous paraît un peu comme ça... on ne peut pas dire ça ne sert plus à rien, bien sûr, mais vraiment, il est désarmé, il ne sait plus comment... Pour faire vivre un Etat dans sa routine quotidienne, pour résoudre les petits problèmes, vous n'avez pas besoin de ces mêmes qualités que pour tenir le maquis pendant je ne sais combien d'années, avec tout ce que cela implique de courage, physique et mental, c'est tout à fait différent. En tout cas ici c'est assez frappant... Mais je crois que c'est partout comme ça...

In the Middle East Magazine, February 1984

D'À L'MOULOU ET L'INDÉPENDANCE CANARIENNE

La dimension maghrébine dans l'œuvre de Mouloud Mammeri

En 1992 Antonio Cubillo était secrétaire général du MPAIAC (Mouvement pour l'Autodétermination et l'Indépendance de l'Archipel Canarien), depuis 1964 date à laquelle il fonda à Alger ce mouvement. Actuellement il préside aussi un Parti Politique aux Canaries, le Congrès National de Canaries, depuis 1986.

PAR ANTONIO CUBILLO FERREIRA

J e voudrais vous parler de l'influence de Mouloud Mammeri sur un jeune mouvement de libération : le MPAIAC (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien). Je suis arrivé à Alger en octobre 1963 comme réfugié politique, après avoir posé le problème du colonialisme aux Canaries devant le FLN et avoir reçu l'autorisation de m'installer en Algérie en tant que représentant des révolutionnaires canariens. Le premier contact avec la Révolution algérienne a eu lieu à Moscou. Amon départ en exil, en juin 1962, je m'y étais rendu pour assister au Congrès de la paix, présidé par Khrouchtchev... C'est précisément ce jour-là, le 5 juillet 1962, que nous a été communiquée, dans une atmosphère, de fièvre et de joie, la naissance de la République algérienne démocratique et populaire. Nous avons applaudi vingt minutes durant, debout, avec les délégués algériens, représentants de l'une des plus grandes révolutions anticoloniales des temps modernes. Il va sans dire que les délégués algériens à Moscou m'ont invité à m'installer en Algérie car nous étions tous des Africains à part entière et la glorieuse révolution algérienne était aussi une victoire pour tous ces Africains qui combattaient le colonialisme.

(...) Mouloud m'avait invité à me rendre chez lui à Taourirt, dans sa colline des Aït - Yénni. Ce fut un voyage extraordinaire et pour la première fois, je fis connaissance avec la Kabylie par le biais d'un expert. C'était la Kabylie de 1963 qui venait de sortir d'une guerre de libération, encore pleine de foi et d'espérance en l'avenir. Par les routes de montagnes il m'expliquait les étapes de la lutte de libération, les souffrances et combats du peuple algérien, sa résistance contre le colonialisme et les caractéristiques particulières de la glorieuse lutte en Kabylie contre le colonialisme français depuis les temps de la conquête. En cours de route, apparaissaient des noms de villages et de lieux qui me rappelaient des toponymes canariens. Mouloud Mammeri m'expliquait leur signification et nous les comparions avec ceux des Canaries, et de cette manière il m'expliquait la structure de la langue tamazight. De la toponymie nous sommes passés à l'ethnographie de la société berbère, cette société qui a résisté tout au long des siècles aux diverses colonisations.

Mouloud m'a parlé alors de l'anthropologie culturelle et de l'importance que nous avions nous autres Canariens, à connaître notre passé et notre origine ancestrale. Le problème, lui dis-je, est que notre peuple, à cause du colonialisme avait perdu sa langue.

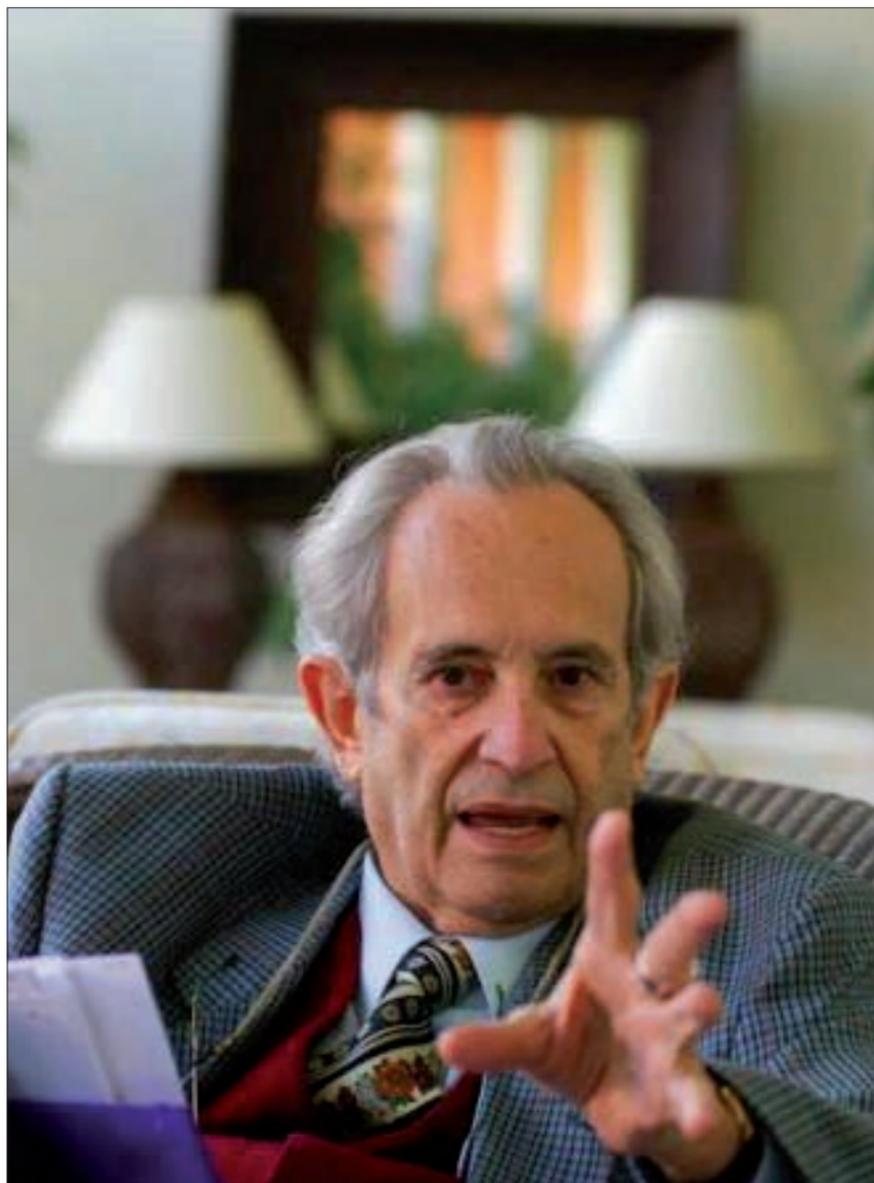
« Peu importe, me dit-il, vous êtes des Berbères même si maintenant vous ne parlez pas la langue; de prestigieux Berbères comme Donat, saint Augustin, Tertullien, Apulée, qui pourtant parlaient en latin; Septime Sévère qui devint empereur; s'exprimait également en latin et pourtant il était berbère. Ibn Khaldoun, parlait, s'exprimait et écrivait en arabe ou Kateb Yacine en français, mais cela n'empêche pas qu'ils étaient de grands penseurs berbères. Un jour viendra, quand vous serez libres et indépendants, où vous introduirez la langue des aïeux, et les nouvelles générations la parleront dans un proche avenir. Jean Amrouche disait, qu'il concevait et raisonnait en français mais qu'il ne pouvait pleurer qu'en berbère. Vous m'avez dit que vous pensez en espagnol et écrivez en cette langue, mais quand vous écoutez la musique, vous vous émouvez à l'écoute de la berceuse comme un

enfant Guanche ou quand vous écoutez un chant traditionnel, votre corps danse comme un Guanche parce que ce sont des musiques du peuple Guanche, n'est-ce pas ? En Afrique du Nord nous sommes plus de 20 millions à parler tamazight, et la Tamazgha s'étend des Iles Canaries jusqu'au canal de Suez. L'important n'est pas la langue mais la conscience qu'on a d'appartenir à un peuple. Un jour on va te présenter Kateb Yacine, l'un des plus grands écrivains modernes. Il écrit en français, il ne parle pas le berbère pour diverses raisons, mais il se sent Chaoui et nous le considérons comme l'un des plus grands écrivains berbères de notre temps. Quand il reviendra en Algérie, nous allons lui enseigner le tamazight puisqu'il a déjà conscience d'appartenir à notre peuple et pense comme un Berbère. »

Quelques années plus tard, Mustapha Ben Hamou me présenta à Kateb Yacine que nous avons emmené au CRAPE pour que Mammeri réalise son souhait.

De retour à Alger, Mouloud me prêta deux de ses livres : *La Colline oubliée*, sa Taourirt, et une étude, *Société berbère*, publiée en 1938 alors qu'il avait à peine vingt ans. Cette étude était très importante pour moi puisque j'y ai trouvé de grands parallélismes, avec la société de quelques villages canariens et cet esprit de résistance qui subsiste dans le monde canarien. M. Mammeri, en se faisant ethnologue de sa propre société, met les connaissances qui l'avaient séparé de sa propre culture, au service de son peuple et par extension, au service du monde berbère. Dans ses deux livres, il découvre le rôle traditionnel de l'amusnaw, des poètes et des chanteurs de rues, dépositaires du savoir de tout un peuple tamusni. Cet *amusnaw* existe aussi aux Canaries, et avec ses poèmes et chants populaires, il a conservé pour les générations nouvelles, le souvenir de notre peuple Guanche et ses luttes de résistance. Il va sans dire, qu'il m'a transmis son enthousiasme pour l'ethnologie et dès que j'ai pu, je me suis inscrit à son cours d'ethnographie de l'Afrique du Nord à l'Université d'Alger, jusqu'à obtenir le diplôme correspondant.

Ce qui m'a plu le plus chez mon ami Mouloud, après avoir lu ses deux premières œuvres, est qu'il a maintenu ses idées et ses convictions depuis sa jeunesse et qu'il a consacré toute sa vie à son peuple, qui est notre peuple à nous tous. En ce temps-là (1963), Mouloud Mammeri essayait de convaincre les responsables du ministère de l'Éducation Nationale Algériens, de l'importance d'enseigner la langue berbère à l'Université. Quelques-uns se rappelleront tous les problèmes qui ont surgi, car le ministère s'y refusait, affirmant que le berbère n'était pas une langue et par conséquent ne méritait pas d'être enseigné. Les amis de Mammeri et presque tous les collègues de l'Université ont entrepris une longue lutte pour arriver à faire admettre l'enseignement du berbère, en dénonçant les sectes immobilistes. Cette lutte anti-Mammeri a fait que je me joignis à son combat et le considérai comme mien puisque j'étais moi même l'une des personnes intéressées par l'enseignement de la langue tamazight dans les universités algériennes. Nous savions que l'ancestrale langue de l'Afrique du Nord, le tamazight ou le berbère était enseignée dans presque toutes les universités européennes, aux USA et au Japon, et nous ne comprenions pas comment sur les lieux mêmes où elle se parlait en Afrique du Nord, origine de la langue et culture berbère, elle n'était ni enseignée ni étudiée. (...) Nous autres Canariens, sommes très reconnaissants à tout ce qu'avait fait



Mouloud Mammeri pour nous en ces années-là. De ces envois de livres et contacts culturels surgit un grand intérêt pour tout ce qui venait de l'Algérie et de l'Afrique du Nord en général. Grâce à ces livres beaucoup d'étudiants sont aujourd'hui des professeurs africanistes. Mouloud savait ce qu'il faisait et comment cela devait se faire puisqu'il voyait très loin. Moi j'étais d'accord sur ses vues en faveur de la libération de cette partie de l'Afrique du Nord que sont les Canaries. Mouloud insistait continuellement sur la personnalité africaine et fut un grand défenseur des idées qui ont cimenté l'organisation de l'unité africaine. Il fallait redécouvrir les cultures africaines et les ethnies pour que cette phrase du grand leader africain Massinissa « *L'Afrique aux Africains* » devint une réalité. Quand, plus tard, je l'aidais dans ses travaux au CRAPE, avec d'autres amis algériens (certains se trouvent aujourd'hui ici) pour trouver beaucoup de mots Berbères qui avaient disparu du kabyle et qui par exemple se trouvaient dans ce qui reste de la langue Guanche comme *efeken* (temple) ou *awañak* (nation ou république) ou *usan sufén* (bonjour). Par ce centre d'investigation ont défilé beaucoup d'intellectuels touaregs, venus de la Libye, du Mali, du Niger, de Burkina Fasso ou du Nigeria. Peu à peu se propageait à travers l'Afrique du Nord la nouvelle qu'à Alger se préparait l'élaboration d'un dictionnaire pan-berbère, l'Amawal. Du Maroc, de Libye, du Niger et du Mafl arrivaient des personnes intéressées par les dits travaux et cela nous

servait à découvrir une nouvelle solidarité ethnique qui couvrait toute l'Afrique du Nord. Cela signifie que dans toute l'Afrique du Nord et au-delà du Sahara, il y avait une culture nationale qui n'était pas du folklore, mais une série de gestes et faits culturels réalisés par un peuple divisé par des frontières et des colonisations, qui s'est maintenue tout au long des millénaires. Mammeri me disait qu'une grande partie de la musique qui, en Algérie était dite arabe, était en réalité de la musique berbère mais chantée en arabe, comme aux Canaries la musique Guanche était chantée avec des paroles espagnoles. Dans les recherches sur le terrain, Mouloud emmenait les élèves pour une vérification pratique car ce qu'il disait il le démontrait toujours. Nous vérifions ces faits et cela nous donnait une garantie intellectuelle pour renforcer nos affirmations. Ainsi donc nous avons formé des équipes dans lesquelles étaient présents des chercheurs de divers pays d'Afrique du Nord pour élaborer le Amawal.

A. C. F.

Extrait de AWAL
(18 CAHIERS DÉTUDES BERBÈRES
1998)

Actes du colloque
d'Alger 1992
Pour lire l'intégralité
de l'article :

<http://tamusni.tripod.com/mouloud-mammeri-et-l-independance-canarienne.htm>



ACCUSÉ

levez-vous !

PAR KAMEL AZIOUALI

MEURTRE

Passage mortel



Dans les médias il ne se passe pas un jour sans que l'on parle de la drogue, de ceux qui la transportent, la vendent ou la consomment. Et bien sur à chaque fois il est fait mention de sa nocivité aussi bien pour la santé de l'individu que pour l'harmonie des familles et du tissu social. En revanche, on ne parle presque jamais des effets de l'alcool qui fait chaque jour des ravages sur les routes et au milieu des cités. C'est le cas dans l'affaire qui va suivre.

Nous sommes au mois de novembre 2010. Il est un peu plus de 21h. Salim, 28 ans, se trouvait à l'intérieur d'un petit jardin du quartier Bazéta à Bab el Oued avec un groupe d'amis. Parmi eux, un chômeur, un commerçant et deux intellectuels. Ils attendent, pour la plupart d'entre eux, que la vaisselle soit lavée et que tous les espaces utiles pour le sommeil soient dégagés.

Salim avait fait des études supérieures mais ne se considérait pas comme un intellectuel. Les études ne lui avaient servi à rien. Avec l'aide de son père, il s'était offert une vieille Daewoo avec laquelle il gagnait sa vie en tant que chauffeur clandestin. Son projet à court terme n'était pas de fonder une famille parce qu'il n'en avait pas encore les moyens mais, mais de doter sa voiture d'une bouteille Sirghaz pour réduire les frais de carburant.

Il était courant que le groupe de copains se retrouve ainsi en début de soirée pour ergoter sur les nombreux soucis de la vie, parfois insignifiants qui empoisonnent la vie quotidienne des gens, qu'ils soient jeunes, vieux, hommes ou femmes. Souvent quand ils en avaient assez de casser du sucre sur le dos des autorités du pays, ils se rabattaient sur le sujet de prédilection de la moitié de la population. Le football. Un domaine où tout le monde se dit spécialiste et se croit investi d'une mission divine : le redressement du sport-roi. Puis une fois le thème du foot épuisé, ils abordèrent celui de la saleté que l'on voit partout dès qu'on ouvre sa fenêtre. A un moment donné, alors que l'on parlait d'une chimérique journée de volontariat pour nettoyer le quartier où il habitait, Salim vit un homme entrer dans le petit jardin. Et à la manière avec laquelle il se déplaçait, il avait tout l'air d'un ivrogne avec une panse pleine de bière et de piquette.

Salim se leva du banc et s'adressa à ses amis en pointant un index vers l'intrus :
- Et voilà un exemple type de saleté. Cet



hurluberlu va entrer dans ce jardin avec comme prétexte l'intention d'emprunter un raccourci pour rentrer chez lui. Mais dès qu'il s'aperceva qu'il n'y a personne autour de lui, il se mettra à utiliser les lieux comme des latrines. Et demain, nos mères et nos sœurs passeront par là.

- C'est vrai, c'est vrai ! s'exclamèrent les amis de Salim à l'unisson.

- Puisque ce que j'ai dit est vrai, il faut empêcher cet ivrogne de traverser le jardin. Qu'il aille se soulager ailleurs s'il en a envie.

Ce disant, il se leva et alla à la rencontre de l'homme qui s'était soudain mis à chanter à haute voix. Deux gaillards se levèrent également et suivirent Salim pour lui porter secours éventuellement. C'est que Salim avait toujours été quelqu'un d'entreprenant et de volontaire...mais hélas ! Son physique ne faisait pas de lui un athlète et encore moins un bagarreur. Dès qu'il fut arrivé près de l'ivrogne (il devait avoir la trentaine), il lui dit sur un ton autoritaire.

- Allez, sors de ce jardin.

- Pourquoi, il est à toi ?

- Non, il n'est pas moi. Il n'est pas à toi non plus...

- Je n'ai pas dit qu'il était à moi. Moi tout ce que je veux, c'est traverser ce jardin pour rentrer chez moi et piquer un somme.

- Pour rentrer chez toi, il y a un autre chemin... Il est un peu plus long...c'est vrai, je le reconnais c'est ce qu'il te faut surtout si en chemin, tu es pris d'un besoin urgent.

- Non, je veux entrer chez moi par là où je veux !

- Non, sois raisonnable, va-t-en parce que demain matin, tout le monde risquera trouvera ici les « traces » de ton passage.

- Mais, tu travailles au service d'hygiène de la mairie ou quoi ? Tu es payé comment ? Tu as un vrai salaire ou on t'applique le régime du filet social ?

- Allez va-t-en, je te dis, cria Salim qui commençait à perdre patience.

L'autre le regarda un moment, éructa puis lui répliqua :

- Là, tu cries, tu te fais menaçant parce que tu as tes copains avec toi. Mais je te demande de patienter...il n'y a que les montagnes qui ne se croisent jamais dit-

on. Tu as gagné, je sors et je fais un long détour pour rentrer...mais je me souviendrai de toi... Nos chemins se croiseront encore et je te ferai payer cette humiliation.

Et il s'en alla en grognant quelques insanités.

Salim et ses copains retournèrent à leur discussion qui dura encore une demi-heure environ. Elle tourna cette fois-ci uniquement autour de la saleté dans les quartiers et le manque de civisme dont font montre de plus en plus les citoyens. Vers 22h ils se séparèrent et chacun prit la direction de l'immeuble où il habitait.

Alors qu'il se trouvait à 20 ou 30 mètres de chez lui, Salim vit apparaître soudain devant lui l'ivrogne de naguère. On aurait qu'il était sorti du sol. En vérité, il était agenouillé et caché derrière une énorme poubelle de la commune et dès que Salim fut arrivé à son niveau, il se redressa, sortit de sa cachette et lui barra la route.

- Qu'est-ce que je t'avais dit, hein ? Il n'y a que les montagnes qui ne se croisent jamais ! Qu'est-ce que tu dirais maintenant si je t'interdisais de passer pour rentrer chez toi ?

- Allez, écarte-toi de mon chemin.

- Non, je ne vais pas te laisser passer parce que tu vas salir le trottoir.

- Moi salir le trottoir ? Comment ?

- Avec ton sang !

- Avec mon sang ? Tu veux me tuer ? fit mine de rire Salim qui semblait ignorer que la mort rode partout et qu'à tout moment elle pouvait frapper sans distinction aussi bien les malades que ceux qui sont en parfaite santé.

Farid, le frère cadet de Salim, attiré par les propos de l'ivrogne, était descendu de la maison pour lui prêter main forte.

Dès qu'il fut arrivé sur le trottoir, il hurla de toutes ses forces :

- Ne reste pas là, Salim ! Fuis, fuis... il a un couteau.

Avant même que le jeune homme n'ait compris la nature du danger qui le guettait, son adversaire se rua sur lui et lui transperça la gorge de plusieurs coups de lame. Farid s'était mis à hurler. Des voisins sortirent à leurs balcons et ils virent un homme part terre en train de se vider de son sang et un autre en train de courir en titubant et en rotant. Le troisième, lui, continuait de crier :

- Vite, une voiture il faut l'emmener à l'hôpital sinon, il va mourir.

Plusieurs voisins descendirent de chez eux et l'un d'entre eux qui avait une camionnette emmena Salim à l'hôpital Maillot qui se trouvait non loin de là. Mais les coups que le malheureux avait reçus étaient si méchants qu'il rendit l'âme avant que les médecins ne le prennent en charge.

L'ivrogne a été arrêté quelques minutes après son crime.

Après deux ans, il vient d'être condamné par la cour d'Alger à 15 ans de prison ferme. Auparavant, il été condamné à la prison à perpétuité.

K.A.

FOOTBALL- COUPE D'ALGÉRIE (1/8^{ES} DE FINALE)

Dame Coupe de retour ce week-end

La Coupe d'Algérie reprendra ses droits ce week-end avec le déroulement des 1/8^{es} de finale. Scindée en trois journées, vendredi, samedi et mardi, cette étape réservera aux puristes quelques rencontres intéressantes, mais elle sera surtout marquée par le derby algérois entre l'USM Alger et l'USM Harrach.

PAR MOURAD SALHI

Pour la journée de demain, vendredi, à Oran, au stade Bouakeul plus précisément, le MC Oran accueillera l'ASO Chlef, dans une belle des mal classés de la Ligue une de football. Ce rendez-vous s'annonce indécis et palpitant entre deux formations qui visent uniquement le maintien parmi l'élite. Après une série de quatre défaites de suite, l'ASO Chlef a repris du poil de la bête lors des deux dernières journées, en gagnant à domicile face au dauphin, l'USM El Harrach (3-0), et en déplacement contre un mal classé, le CA Bordj Bou Arreridj (1-0). Deux succès ayant permis à l'équipe de s'extirper de la zone des relégables en se positionnant à la 10^e place avec 25 points. « C'est un match qu'on prépare dans des conditions ordinaires. On ne fait aucune pression sur nos joueurs, car la coupe d'Algérie ne fait nullement partie de nos objectifs, eu égard à la situation difficile qu'on traverse cette saison en championnat », a déclaré à l'APS, le porteparole de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar. Le MC Alger, qui occupe actuellement la troisième place au classement général, recevra l'USM Aïn Beida au stade 5-Juillet dans un match qui s'annonce à l'avantage du Doyen qui est devenu invincible sur cette pelouse du 5-Juillet. Mais



une certaine prudence doit être de mise du côté des joueurs algérois pour éviter toute mauvaise surprise.

Le stade Omar-Hamadi de Bologhine accueillera, de son côté, une intéressante rencontre entre la JSM Chéraga et le leader du championnat national de Ligue une, l'EST Sétif. Certes, les gars de la capitale des Hauts-Plateaux partent favoris dans cette rencontre, mais une certaine méfiance doit être de mise face à cette équipe du championnat amateur.

Pour la journée du samedi, une belle affiche aura lieu au stade 20-Août et mettra aux prises deux clubs de la Ligue deux, à savoir le NA Hussein Dey et le MO Béjaïa. Les débats s'annoncent équilibrés avec un petit avantage pour l'équipe locale qui évoluera sur ses bases et devant son public. Le CS Constantine, qui a affiché une excellente forme cette saison en championnat, comme le confirme bien l'écart de deux points seulement qui le sépare du podium, accueillera l'USM Blida dans un match qui s'annonce, a priori, à l'avantage des Sanafirs.

La troisième partie de ce tour se jouera

mardi. Le derby algérois entre l'USM Alger et l'USM Harrach prévu au stade 5-Juillet éclipse tout. Le CR Belouizdad, qui devait jouer hier son match retour des quarts de finale de la Coupe arabe face au club égyptien d'Al Ismaily, aura encore devant lui quelques jours pour préparer son déplacement périlleux chez le leader de la Ligue deux le CRB Aïn Fekroun. Ces deux matches ont été reportés en raison de l'engagement des deux clubs de Ligue une en Coupe arabe.

M. S.

Vendredi 1^{er} mars 2013 à 15h
Stade Bouakeul : MC Oran - ASO Chlef
Stade Akid-Lotfi : WA Tlemcen - ASA M'lila
Stade 5-Juillet : MC Alger - USM A Beïda
Samedi 2 mars 2013 à 14h
Stade 20-Août - 1955 d'Alger :
NA H Dey - MO Béjaïa
Stade Hamlaoui : CSC Constantine - USM Blida
Stade Bologhine : JSM Chéraga - ES Sétif
Mardi 5 mars 2013
Stade Demene-Debbih (Aïn Mlila) à 14h
CRB Aïn Fekroun - CR Belouizdad
Stade 5-Juillet à 16h
USM Alger - USM Harrach

MICKAËL POTÉ, ATTAQUANT DU BÉNIN

« Nous obtiendrons peut-être une victoire contre l'Algérie »

L'attaquant international béninois du Dynamo Dresde Mickaël Poté a exprimé mardi son souhait de battre l'Algérie lors du match du 26 mars prochain au stade Mustapha-Tchaker à Blida, pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. "Les petits pays comme nous peuvent toujours créer la surprise. Nous obtiendrons peut-être une victoire contre l'Algérie, comme David contre Goliath. Nous avons déjà prouvé par le passé que nous en étions capables", a déclaré Mickaël Poté au micro de FIFA.com. Après deux journées, la première place n'est occupée ni par l'Algérie, qui a participé trois fois à la compétition reine, ni par le Mali, troisième des deux dernières éditions de la Coupe d'Afrique des Nations de la Caf, mais par le Bénin avec quatre points. L'équipe dirigée par le Français Manuel Amoros a battu à la surprise générale le Mali (2-1) et a obtenu le nul à Kigali face au Rwanda (1-1). Les Ecureuils sont en tête de leur groupe et



rêvent plus que jamais d'une première participation à l'épreuve suprême. "Nous avons réussi à prendre un bon départ mais le chemin qui mène au Brésil est encore long. Nous n'en sommes qu'au début", explique l'attaquant du Dynamo Dresde Mickaël Poté. "Néanmoins, notre équipe dispose de quelques jeunes joueurs talentueux. Nous avons toujours envie de donner le meilleur de nous-mêmes pour notre

pays". a-t-il ajouté. Le numéro 10 béninois qui figure dans la liste des 20 joueurs retenus par le sélectionneur Manuel Amoros pour le déplacement d'Alger espère bien réussir l'exploit d'aller au mondial 2014 au Brésil. "Nous savons que ce ne sera pas facile mais nous gardons l'espoir de réussir quelque chose de grand", conclut-il. Grand, comme une première participation à la Coupe du monde. APS

CAN U20
ES SÉTIF - ALGÉRIE U 20

Bon pour le moral avant la Can

L'équipe algérienne de football des U20, poursuivant sa préparation en vue de la coupe d'Afrique de la catégorie prévue du 16 au 30 mars prochain à Oran et Aïn Témouchent, a pris le meilleur, mardi soir au stade du 8-Mai-1945, sur l'ES Sétif, par un 1 à 0 (but du chélifien Zakaria Hadouche à la 28'). Face au leader du championnat qui se prépare, lui, pour sa rencontre de coupe face à la JSM Chéraga, les protégés du Français, Jean-Marc Nobilo, ont laissé une excellente impression, notamment en 1^{re} mi-temps, ce qui démontre une certaine "montée en puissance" à mesure qu'approche le rendez-vous continental. Le sélectionneur, en tous cas, semblait satisfait à la fin de la rencontre. "Des progrès sont palpables et je crois que nous serons fin prêts pour le championnat d'Afrique", estime le technicien français qui a tenu à remercier l'Entente d'avoir accepté de servir de sparring-partner à son équipe malgré un calendrier très chargé. "Notre objectif, malgré la qualité de nos adversaires du groupe A (Egypte, Ghana et Bénin, ndlr) est d'atteindre le dernier carré et nous qualifier pour la coupe du monde de la catégorie prévue en juin prochain en Turquie", ajoute Nobilo qui se dit d'autant plus confiant que ses joueurs sont "extrêmement motivés" pour parvenir à ce but.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE
D'ATHLÉTISME

Amar Bouras élu nouveau président



Amar Bouras a été élu nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) pour le mandat olympique 2013-2016, aux dépens de Yacine Louail, mercredi à Staouéli (Alger) lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) de cette Fédération. Le nouveau patron de la FAA a récolté 55 voix contre 40 pour Yacine Louail tandis que 5 bulletins ont été déclarés nuls. Sur les 109 membres que compte l'assemblée générale, 100 ont voté dont le champion olympique du 1.500 m, Taoufik Makhloufi, membre désigné d'office de l'A.G. M. Bouras succède ainsi à Badreddine Belhadjoudja, qui avait décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Les membres de l'assemblée générale électorale de la FAA ont voté pour la deuxième fois en l'espace d'une semaine après que les deux candidats n'aient pu se départager (46 voix chacun) jeudi dernier. L'élection des membres du nouveau bureau s'était effectuée jeudi dernier. Dix-huit candidats avaient postulé pour les huit postes de l'exécutif. Le dépouillement de l'urne qui a été confiée à un huissier de justice, s'effectue actuellement.

APS

Cuisine

Spaghettis à la viande hachée



Ingrédients :

500 g de spaghettis
8 tomates
4 gousses d'ail
2 piments
200 g de viande hachée
1 petit bouquet de basilic
4 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :

Peler les tomates et les concasser. Peler et hacher l'ail. Couper les piments en deux et les émincer.

Faire chauffer l'huile dans une sauteuse. Ajouter l'ail, le piment, les tomates et la viande hachée. Mélanger, saler et poivrer. Faire cuire doucement pendant 20 minutes.

Laver le basilic, le couper finement.

Faire cuire les spaghettis dans l'eau bouillante salée 10m, les égoutter et les ajouter dans la sauteuse. Mélanger, prolonger la cuisson deux minutes. Parsemer de basilic avant de servir.

Cake en couronne marbré



Ingrédients :

125 g de beurre
200 g de sucre en poudre
3 œufs
2 c. à soupe de cacao
1 sachet de sucre vanillé
2 sachets de levure pâtisseries
La farine selon le mélange

Préparation :

Sortir le beurre du réfrigérateur et laisser ramollir à température ambiante.

Séparer les blancs des jaunes des œufs.

Travailler le beurre ramolli et le sucre en poudre dans un saladier jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, la levure, le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu jusqu'à ce que la pâte soit un peu solide.

Monter les blancs d'œufs en neige ferme puis les incorporer délicatement à la pâte.

Diviser la pâte en deux et ajouter le cacao tamisé dans la moitié de pâte en mélangeant soigneusement.

Beurrer et fariner un moule à cake en couronne, y mettre alternativement une boule de pâte nature puis une boule de pâte au cacao.

Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 35 minutes.

Laisser refroidir avant de démouler.

CONSEILS VESTIMENTAIRES

Le bon look au boulot

Même si de beaux vêtements ne rendent pas la femme qui les porte plus compétente, ils peuvent influencer les perceptions dans son milieu professionnel et améliorer sa crédibilité. Voici ce que disent les stylistes professionnels concernant le code vestimentaire au travail.

Comment doit-on s'habiller pour une entrevue d'embauche ?

Lors d'un entretien d'embauche, il est primordial d'être soi-même jusque dans le choix de ses vêtements. Il faut donc se vêtir de façon simple et professionnelle en accord avec l'emploi convoité et le style de l'entreprise.

Privilégiez une tenue ton sur ton plutôt qu'une combinaison de couleurs trop intenses. Le tailleur uni ou bien un veston avec un pantalon ou une jupe coordonnée sont tout aussi acceptables. Portez un soulier à talons (de 1 à 2 pouces), cela donnera une impression de confiance et de force. Affichez une touche de votre style personnel pour vous démarquer des autres candidates en accessoirisant simplement votre tenue. Que ce soit avec une belle broche, un foulard léger, une paire de boucles d'oreilles discrètes, ces éléments seront tout indiqués



pour une entrevue. Le parfum doit être léger, car il peut être une forme de distraction négative.

Le tailleur classique est-il dépassé ?

Non, jamais. Il est toujours très actuel au travail. Pour lui apporter une note de modernité, il faut l'actualiser en y agencant des accessoires : les chaussures, le sac à main, la montre ou les bijoux... Ceux-ci constituent la touche essentielle pour rajeunir le tailleur. N'ayez pas peur d'oser un peu de couleur dans les accessoires si vous êtes vêtue de façon

monochrome. De plus, assurez-vous que votre tailleur est au goût du jour, c'est-à-dire qu'il épouse les formes de votre silhouette et qu'il ne dépasse pas la largeur des épaules naturelle.

Quelles sont les erreurs de goût à éviter ?

Les tissus transparents ou brillants n'ont pas leur place au bureau. Attention aux vêtements trop serrés, aux jupes trop courtes (à la mi-cuisse), aux talons trop hauts, aux décolletés plongeants et aux bijoux bruyants. Règle générale : il faut absolument éviter les vêtements que vous porteriez pour une sortie de fête ou de soirée.

Y a-t-il des vêtements à réserver pour le week-end ?

En excluant le tailleur, nous devrions être en mesure de porter nos vêtements autant pour le travail que pour nos sorties de fin de semaine. Ce sont les combinaisons de vêtements qui seront différentes. Par exemple, au bureau, vous pourriez porter un pantalon de coton extensible avec un veston en tweed et un chemisier de couleur. Pour votre sortie du week-end, vous pourriez remettre le même veston de tweed, mais avec une camisole de soie et un jean. Votre pantalon de coton pourrait être assorti avec un col roulé uni ou rayé ou une longue tunique ceinturée. De cette façon, il y a une rotation des vêtements ; vous investissez dans l'achat de vêtements au lieu de dépenser... Cette solution est nettement plus rentable.

BÉBÉ MANGE

L'apprentissage de la petite cuillère

La petite cuillère est le premier outil du bébé. C'est la première fois qu'il utilise quelque chose qui ne fait pas partie de son corps.

Une étape de développement

L'apprentissage de la petite cuillère est une des étapes du développement de votre enfant. Etape pour lui, épreuve de patience pour vous car cela va lui demander beaucoup de temps, mais n'oubliez pas qu'au-delà du geste technique, votre bébé doit comprendre la valeur culturelle de la cuillère et assimiler les règles de bonne conduite selon lesquelles on ne jette pas sa nourriture partout, la cuillère étant un outil pour se nourrir et non pas un jouet.

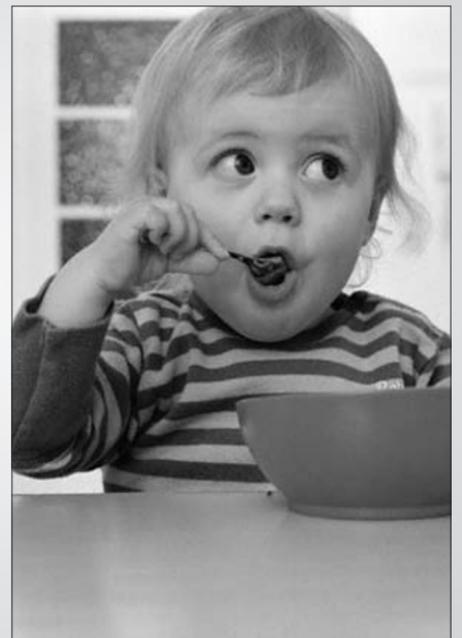
Cela nécessite la mobilité des doigts

Pour saisir l'objet, une bonne coordination de l'œil et de la main car la vision guide la main pour l'amener jusqu'à la

bouche, une habileté suffisante pour arriver à placer la cuillère dans la bouche, à bien viser et assez de force pour maintenir le geste jusqu'au bout. Autant dire que votre enfant ne possède pas tout cela quand vous commencez à lui poser la cuillère dans la main. Il lui faudra de 3 à 9 mois pour apprendre.

Étape par étape

- A 12 mois, c'est vous qui le faites manger avec la cuillère.
- Vers 15 mois, il saisit la cuillère et commence à faire le bon geste.
- A 18 mois, il mange en se barbouillant et en en mettant un peu partout.
- A 21 mois, il mange et boit tout seul.
- Armez-vous de patience et ne négligez pas le goût de l'imitation qu'ont les enfants. Placez-le en face des membres de la famille pour lui servir d'exemple.



Trucs et astuces

Ficeler un colis



Avant de ficeler un paquet, mouillez la ficelle. En séchant, elle se resserrera et maintiendra mieux le colis.

Rénover la planche à découper



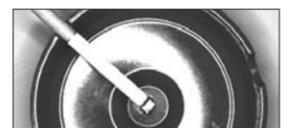
Frottez-la avec des lanières d'écorce de citron pour la blanchir et pour la désodoriser.

Faire disparaître les poils d'animaux



Pour parvenir à faire disparaître les poils d'animaux, glissez une brosse dans un bas ou collant en nylon.

Nettoyer un cendrier en porcelaine



Pour nettoyer un cendrier en porcelaine taché par de la cendre, frottez-le avec un bouchon trempé dans du sel fin.

Page animée par Ourida Aït Ali

FERGIE



bientôt le bébé

Fergie a annoncé sur Twitter qu'elle attendait un enfant. Il s'agira du premier pour le couple, marié depuis quatre ans.



Laura Pausini

finie la "Solitude"

Repéré par Laurent Ruquier dans *On ne demande qu'à en rire*, Jérémy Ferrari s'est rapidement imposé au grand public grâce à des sketches choc sur les handicapés et un humour très noir.



Christina Applegate

enfin mariée!

Christina Applegate s'est enfin mariée avec son compagnon de son longue date, Martyn LeNoble. Ensemble, ils sont parents d'une petite fille de 2 ans : Sadie Grace.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h46
Dohr	13h01
Asr	16h13
Maghreb	18h47
Icha	20h06

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1810 | Jeudi 28 février 2013

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

La grande bataille de Sator



PAR LOUNIS BELAITOUCHE

On ne manie de participer à la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance nationale. C'est le 28 février 1958, il y a 55 années de cela en pleine guerre de Libération nationale qu'eut lieu la grande bataille de Sator dans l'actuelle commune d'El-Kolla, zone berbérophone de l'actuelle wilaya de Bordj-Bou-Argeridj et plus précisément dans le village de Sator, appelé aussi «Azro N'Sator».

Cette bataille déclarée entre les valeureux moudjahidine et les forces colonisatrices françaises sans qu'elle soit programmée ni même attendue est et reste ancrée à jamais dans l'histoire sauf que la majorité de notre jeunesse l'ignore faute de transcription et d'écriture de cette dernière et dont voici succinctement les faits tels que recueillis auprès d'un des acteurs.

Fortuitement, un groupe de moudjahidine s'y est trouvé en cette contrée pour un repos bien mérité en plein parcours qui doit les mener vers l'est du pays pour une mission logistique.

A peine arrivés au village de Sator, les moudjahidine ont été informés par le réseau de sécurité appelé aussi « liaison » de la présence d'une patrouille de soldats ennemis et se sentant sujet à une manœuvre de délation de la part des mouchards, ces combattants ont tout de suite mis fin à leur repos et ont immédiatement tracé un plan de défense d'abord puis ne voyant rien se produire ; les chefs, après une brève concertation et au vu de leur position stratégique ont subitement décidé de décimer les troupes ennemies.

Ce qui fut fait. Avec l'effet de surprise, l'armée coloniale qui n'était qu'en ronde sereine n'a pu faire face à la terrible attaque de la valeureuse armée de libération nationale.

Une véritable foudre s'est abattue sur les soldats français. C'est ainsi que ce jour là à Sator même les femmes ont pu récupérer des armes automatiques et des munitions sur les cadavres de morts qui jonchaient le sol.

Les soldats coloniaux qui ne savaient que faire ont dû, avec leurs moyens radios, demander secours en appelant d'autres renforts parmi les garnisons les

plus proches sans pouvoir être utiles. Les troupes venues de Tizi-Lakhmis ont été contraintes de rebrousser chemin à Ath Sidi-El-Messaoud et n'ont donc été d'aucune utilité.

Quelque temps après cette vaine tentative, un avion de guerre est arrivé pour les secourir et croyant pouvoir dominer la situation par voie aérienne a volé à basse altitude pour plus de reconnaissance.

A ce moment, nos moudjahidine n'ont pas raté l'occasion et ont gratifié l'appareil d'une salve l'atteignant dans ses parties mécaniques les plus importantes. L'appareil à tout de suite pris la fuite en détresse et s'est abattu juste derrière les montagnes des Ath Aidel, plus exactement à Bouhamza ou son épave demeure à ce jour.

Une autre aide a tenté de parvenir des Ath Khelifa sous la houlette du harki notoire Hamid Aroussi mais sans aucune utilité ni effet du fait de la stratégie spontanée adoptée par nos valeureux moudjahidine.

C'est une bataille gagnée à cinq sur cinq puisque du côté de l'Armée de libération nationale aucune perte n'a été enregistrée hormis deux blessés qui d'ailleurs ont été laissés pour morts dans le pâté de maisons le plus proche du lieu de campement non loin de El Djamaa-Amokrane.

Ces deux blessés ont été retrouvés en vie dans l'atelier du forgeron des Ath Si-Amer. Nourris et soignés ces derniers ont par la suite pu rejoindre le djebel.

Des harkis capturés vivants lors de cette bataille au nombre de huit ont été acheminés vers-El Kalaa N'ath Abbas-pour y être soignés puis jugés.

Quelque temps après de rudes représailles sont tombées sur la localité qui a d'ailleurs été tout de suite déclarée « zone interdite ».

Les populations ont été contraintes de se réfugier selon les connaissances particulières et les moyens de cousinage vers El Kolla, Tazalamt et autres villages.

C'est ainsi qu'ont vécu nos populations durant la guerre d'indépendance menée de pair contre la colonisation française impitoyable et la domination des forces de l'OTAN, il y a plus d'un demi siècle.

L.B.

DIRECTRICE GÉNÉRALE DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Christine Lagarde en visite en Algérie en mars

La Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Mme Christine Lagarde, effectuera une visite en Algérie du 12 au 14 mars prochain, a indiqué à l'APS une source proche de cette institution financière internationale.

La visite de Mme Lagarde, qui sera accompagnée de responsables du département du Moyen-Orient et Afrique du Nord de cette institution, devrait permettre de passer en revue les relations entre le FMI et l'Algérie en tant que pays membre.

Au cours de son séjour de trois jours à Alger, la Directrice générale de cette institution de Bretton Woods devra rencontrer plusieurs hauts responsables des secteurs économique et financier, selon la même source.

Dans ses évaluations annuelles de l'économie algérienne ainsi que dans ses rapports biannuels sur les perspectives



économiques mondiales, le FMI a constamment salué, durant ces dernières années, les bonnes performances économiques réalisées par l'Algérie, rappelle-t-on.

DURANT 2012

Le Canada a accueilli plus de 100.000 étudiants étrangers

Plus de 100.000 étudiants étrangers ont été accueillis par le Canada en 2012, a annoncé mardi le ministre canadien de l'Immigration, Jason Kenney.

Il s'agit, a-t-il indiqué dans un communiqué, d'une augmentation de 60% par rapport à 2004.

L'augmentation constante du nombre d'étudiants étrangers au Canada s'inscrit dans la stratégie du gouvernement, qui voit en eux des immigrants potentiels, indispensables à la croissance démographique et économique du pays.

"Les étudiants étrangers sont bien préparés à immigrer au Canada, parce qu'ils ont obtenu des titres de compétences canadiens, qu'ils maîtrisent au moins une des deux langues officielles (ndlr : anglais ou français) et qu'ils possèdent souvent une expérience de travail canadienne", souligne le ministre de l'Immigration canadien.

Le Canada souhaite "attirer les

meilleurs et les plus brillants immigrants de partout dans le monde", a rappelé M. Kenney.

Le Québec comptait à lui seul plus de 26.000 étudiants étrangers dans ses universités en 2010.

Un rapport officiel récent chiffrait à plus de 8 milliards de dollars par année les dépenses que font les étudiants étrangers au Canada.

Ces derniers constituent aussi "une source potentielle de travailleurs qualifiés", car ils peuvent être admissibles à la résidence permanente en vertu de leur expérience au Canada, selon le ministère.

Des changements proposés récemment au "Programme des étudiants étrangers" permettraient à ces derniers d'obtenir plus facilement un permis de travail et autoriseraient certains détenteurs de permis d'études à travailler à temps partiel hors campus.

MOSTAGANEM ET TLEMCCEN

Saisie de plus de 10 kg de drogue à Bouguirat et Souani

Les services de Gendarmerie nationale de Bouguirat (Mostaganem) ont arrêté dernièrement deux personnes et saisi plus de 10 kg de kif traité au niveau de l'autoroute est-ouest à Bouguirat et Souani (Tlemcen), indique ce corps de sécurité. Les faits de cette affaire remontent au début de cette semaine lorsque la brigade de Gendarmerie nationale de Bouguirat a été informée de l'existence d'une bande spécialisée dans le trafic de drogue activant sur l'axe des frontières ouest du pays (Tlemcen), Mostaganem et Chlef. Ces mêmes services ont dressé un barrage de contrôle sur le tronçon de l'autoroute est-ouest reliant Mohammadia

(Mascara) et Bouguirat (Mostaganem) ce qui a permis d'appréhender un élément de cette bande qui était à bord d'un véhicule et la saisie d'une quantité de 5,670 kg de kif traité.

L'enquête a permis d'arrêter son acolyte après prolongement de la compétence vers la commune de Souani et la saisie de 4,487 kg de cette drogue.

Les recherches se poursuivent pour arrêter le principal fournisseur de ce réseau, a-t-on indiqué.

Les prévenus présentés, mardi devant la justice, ont été placés sous mandat de dépôt pour constitution d'association de malfaiteurs et trafic de drogue.